

GAFI



RAPPORT DU GAFI

# Blanchiment des produits du trafic de fentanyl et d'opioïdes synthétiques

Novembre 2022





Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant dont la mission consiste à élaborer et promouvoir des stratégies de protection du système financier mondial face au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme et au financement de la prolifération d'armes de destruction massive. Les Recommandations du GAFI se sont imposées comme les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et de financement du terrorisme (LFT).

Pour obtenir des informations complémentaires sur le GAFI, veuillez consulter le site [www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org).

Ce document et/ou toute carte qu'il pourrait contenir est/sont publié(e)s sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales et du nom d'un(e) quelconque territoire, ville ou région quelconque territoire, ville ou région.

Référence de citation :

GAFI (2022), *Blanchiment des produits du trafic de fentanyl et d'opioïdes synthétiques*, GAFI, Paris, France, <https://www.fatf-gafi.org/fr/publications/methodesettendances/documents/blanchiment-produits-traffic-fentanyl-opioïdes-synthétiques>

© 2022 GAFI/OCDE. Tous droits réservés.

Cette publication ne doit pas être reproduite ou traduite sans autorisation écrite préalable.

Toute demande d'autorisation à cet effet, pour tout ou partie de cette publication, doit être adressée au secrétariat du GAFI, 2 rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16, France (fax: +33 1 44 30 61 37 ou par courriel: [contact@fatf-gafi.org](mailto:contact@fatf-gafi.org))

Crédits photos, photo de couverture ©Gettyimages

## Table des matières

<b>Liste des acronymes .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
Objectifs de ce rapport et public visé .....	6
<b>Les opioïdes et leurs chaînes d’approvisionnement.....</b>	<b>9</b>
Les opioïdes synthétiques et leurs précurseurs .....	9
Le fentanyl et ses analogues .....	9
Autres opioïdes – (tramadol et autres).....	10
Précurseurs chimiques .....	10
Pays d’origine, de transit et de destination .....	11
Les marchés et les cartels .....	14
<b>Blanchiment de capitaux et opioïdes synthétiques .....</b>	<b>17</b>
Flux financiers et étapes du blanchiment.....	17
Recours à des réseaux professionnels de blanchiment de capitaux .....	18
Détermination des types communs de blanchiment de capitaux associés au trafic d’opioïdes synthétiques.....	19
Activités de blanchiment de capitaux au sein de la chaîne d’approvisionnement en opioïdes synthétiques .	19
Exemples de schémas portant sur les produits et instrumentalités .....	22
Enquêtes et condamnations pour des infractions de blanchiment de capitaux liées au trafic illicite d’opioïdes .....	24
Individus et entreprises impliqués dans le trafic d’opioïdes synthétiques et profils financiers .....	29
Défis de la coordination et de la coopération dans le cadre des enquêtes sur le blanchiment de capitaux .....	29
Coopération, coordination et partage d’informations à l’échelle nationale .....	30
Coopération internationale .....	30
<b>Rôle des prestataires de services financiers et des entreprises et professions non financières désignées ....</b>	<b>34</b>
Institutions financières et entreprises et professions non financières désignées.....	34
Plateformes de paiement numérique et prestataires de services enactifs numériques (PSAN).....	36
<b>Recommandations et conclusions.....</b>	<b>38</b>
Recommandations .....	38
Conclusions .....	39
Activités de profilage et d’approvisionnement liées au trafic d’opioïdes synthétiques .....	41
Indicateurs relatifs aux clients .....	41
Blanchiment de capitaux par voies commerciales .....	43
Blanchiment de capitaux lié au trafic de drogue, et possiblement au trafic d’opioïdes synthétiques .....	45
Les activités liées aux comptes et aux transactions suggèrent un trafic de moindre envergure.....	45
Utilisation de services bancaires clandestins et de services de transfert de fonds ou de valeurs non autorisés.....	47
Réseaux professionnels de blanchiment de capitaux .....	48

## Liste des acronymes

<b>LBC-FT</b>	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
<b>EPNFD</b>	Entreprises et professions non financières désignées
<b>GAFI</b>	Groupe d'action financière
<b>CRF</b>	Cellule de renseignement financier
<b>ESM</b>	Entreprise de services monétaires
<b>STFV</b>	Service de transfert de fonds ou de valeurs
<b>GCO</b>	Groupe du crime organisé ou groupe criminel organisé
<b>RPBA</b>	Réseau professionnel de blanchiment d'argent
<b>DS</b>	Déclaration de soupçon
<b>BAVC</b>	Blanchiment d'argent par voies commerciales
<b>AV/PSAN</b>	Actifs virtuels/Prestataires de service en actifs numériques

## Sommaire

Les groupes criminels organisés (GCO) alimentent une crise des opioïdes synthétiques, qui a fait des centaines de milliers de morts par surdose au cours de la dernière décennie. Rien qu'au Canada et aux États-Unis<sup>1</sup>, le trafic de fentanyl est à l'origine d'une épidémie de surdoses qui coûte la vie à près de 80 000 personnes chaque année. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tout comme en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, la consommation de tramadol (et d'autres substances similaires) est la cause d'urgences régionales en matière de santé publique, comme en témoigne la hausse observée des taux de dépendance aux opioïdes pharmaceutiques obtenus de manière illicite.

Les chaînes d'approvisionnement en opioïdes synthétiques sont diverses, tout comme les méthodes utilisées pour en blanchir les produits. Il ne semble pas y avoir de « modèle commercial » unique et mondial. Les méthodes varient plutôt d'un pays et d'une drogue à l'autre.

Parmi les nombreuses méthodes utilisées par les GCO pour faire passer les produits du trafic d'opioïdes synthétiques d'un pays à un autre, citons la contrebande de grandes quantités d'argent liquide, le blanchiment d'argent par voie commerciale, le recours à des passeurs de fonds, à des services non autorisés de transmission de fonds ou de valeurs, au système bancaire ainsi qu'à des agents de change. Les groupes criminels se tournent également vers les sites de vente du Web clandestin pour écouler leurs produits et, dans certains cas, se font payer au moyen d'actifs virtuels, dont certains favorisent l'anonymat. Ces actifs virtuels sont souvent rapidement convertis en monnaie fiduciaire. Les trafiquants se servent de sociétés-écrans et de sociétés fictives pour blanchir leurs revenus, mais ils se procurent également des drogues, des précurseurs chimiques et des équipements de production grâce aux revenus obtenus.

Alors que, par le passé, le fentanyl était acheté directement auprès des fabricants de produits chimiques, l'inscription aux annexes de la plupart des substances liées au fentanyl signifie qu'aujourd'hui, les criminels utilisent des précurseurs chimiques pour fabriquer des drogues telles que le fentanyl. Cette tendance relativement récente peut compliquer la détection de toute activité financière douteuse.

À l'instar d'autres filières de trafic de stupéfiants, les réseaux professionnels de blanchiment de capitaux fournissent leurs services aux narcotrafiants et aux groupes criminels organisés. Par exemple, il est établi que les organisations asiatiques de blanchiment de capitaux coordonnent les transferts de valeurs en employant des méthodes qui éliminent le besoin de faire passer l'argent directement par les frontières internationales (par exemple, transferts de type Hawala et miroir, et autres services de transfert de valeurs monétaires).

De nombreuses autorités ne comprennent pas pleinement les mouvements de fonds mondiaux liés aux opioïdes, ou ne savent pas comment repérer les achats possibles

---

<sup>1</sup> À l'heure actuelle, on dénombre quelque 4 500 décès annuels par opioïde liés au fentanyl au Canada, en comparaison de 69 400 aux États-Unis. Rapport du Center for Disease Control and Prevention (2022) concernant le nombre provisoire de décès liés aux surdoses de médicaments à la fin du mois, par médicament ou catégorie de médicaments, survenus aux États-Unis (*Month-ending Provisional Number of Drug Overdose Deaths by Drug or Drug Class: United States*) et « La crise des opioïdes au Canada », une publication du Parlement du Canada (2022).

de produits chimiques ou de matériel de laboratoire et d'autres équipements de production spécialisés. Dans certains pays, les autorités compétentes et les entités déclarantes, telles que les banques et les services de transfert de fonds ou de valeurs, considèrent le trafic d'opioïdes dans une perspective nationale, alors que ce commerce illicite implique des blanchisseurs de capitaux professionnels ainsi que d'importants GCO internationaux.

Pour relever ces défis et d'autres, les États devraient envisager de mettre en œuvre les pratiques suivantes :

- Garantir des évaluations des risques plus robustes afin de renforcer les cadres juridiques et réglementaires pour lutter contre le trafic d'opioïdes illicites. Les autorités compétentes devraient mieux coordonner et partager les données et le renseignement sur les méthodes de blanchiment des produits illicites tirés du commerce des drogues émergentes.
- Les autorités d'enquêtes et de poursuites chargées de l'application de la loi, y compris celles ayant acquis une expérience substantielle en matière d'enquêtes financières (dont possiblement les cellules de renseignement financier, les douanes et toute autorité compétente en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) , devraient être formées davantage en matière d'enquêtes relatives aux éléments financiers en amont de la chaîne d'approvisionnement. Ces formations devraient inclure des éléments sur la manière dont les entreprises (par exemple, celles importatrices de produits pharmaceutiques et chimiques) peuvent fournir, délibérément ou non, des matières premières aux GCO.
- Les pays devraient, de manière bilatérale, régionale et multilatérale, définir et mettre à profit les mécanismes existants pour étendre la coopération internationale en matière de lutte contre les chaînes d'approvisionnement en opioïdes synthétiques.
- Les pays devraient également s'assurer que le secteur privé est conscient des risques que présentent les nouvelles technologies (y compris les sites Web clandestins et les actifs numériques) pour le blanchiment des produits du trafic de stupéfiants et mettre en œuvre les mesures appropriées afin de priver les criminels de l'accès à leurs plateformes commerciales ou à leurs produits.

Ce rapport comprend une liste exhaustive de proposition d'actions permettant de renforcer les mesures visant à lutter contre ce commerce meurtrier ainsi que des indicateurs de risque pour les autorités opérationnelles.

## Introduction

1. La production et le trafic d'opioïdes synthétiques par le crime organisé génèrent des revenus de plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année<sup>2</sup>, tandis que les surdoses tuent des dizaines de milliers de personnes tous les ans<sup>3</sup>. L'élimination des profits issus du trafic d'opioïdes synthétiques est l'un des moyens les plus efficaces de lutter contre une criminalité transnationale en pleine expansion et une situation d'urgence sanitaire dans plusieurs pays. Malheureusement, les enquêtes et les poursuites liées au blanchiment des produits du trafic d'opioïdes synthétiques demeurent peu nombreuses malgré la multiplication des cas de surdoses mortelles et d'autres incidents de santé publique imputables à la consommation d'opioïdes synthétiques dans le monde. D'après des estimations internationales, les gouvernements ne saisissent qu'une petite partie des sommes blanchies, les autorités récupérant moins de 1 % des produits du crime de manière plus générale via leurs systèmes de justice pénale, toutes infractions confondues<sup>4</sup>. Les enquêtes criminelles complexes sur les stratégies de blanchiment de capitaux à grande échelle et le blanchiment de capitaux professionnel sont peu fréquents dans de nombreux pays. Dans bien des cas, les autorités engagent des poursuites pour des infractions liées au trafic de stupéfiants sans mener d'enquête financière parallèle, souvent par manque de priorité, de ressources ou de pouvoirs juridiques.
2. Selon le Rapport mondial sur les drogues 2022 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), on observe deux épidémies de consommation d'opioïdes à des fins non médicales : le fentanyl fabriqué clandestinement en Amérique du Nord et le tramadol<sup>5</sup> en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Moyen-Orient ainsi qu'en Asie du Sud-Ouest<sup>6</sup>. Bien qu'actuellement restreints à certaines zones géographiques, la plupart, si ce n'est tous les pays,

<sup>2</sup> Eurojust (2021), *Eurojust Reporting on Drug Trafficking* (Rapport d'Eurojust sur le trafic de drogues).

<sup>3</sup> Voir : US Center for Disease Control and Prevention (2022), *Understanding the Drug Overdose Epidemic* (Comprendre l'épidémie de surdoses de médicaments) (en anglais seulement); Canada (2022) « Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada » et Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (2022), *Drug Overdose Deaths in Europe* (Décès liés aux surdoses de médicaments en Europe) (en anglais seulement).

<sup>4</sup> GAFI (2022), *FATF and INTERPOL intensify global asset recovery* (Le GAFI et INTERPOL intensifient le recouvrement des actifs au niveau mondial) [www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/fatf-interpol-2022.html](http://www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/fatf-interpol-2022.html) (en anglais seulement).

<sup>5</sup> Mise en garde des organismes chargés de l'application de la loi contre le tapentadol, un analgésique opioïde synthétique non répertorié, similaire au tramadol. OICS (2021), *Operation New Horizons identifies new trafficking in tapentadol, an emerging synthetic opioid, (May 10, 2021)* (L'opération Nouveaux Horizons révèle un trafic de tapentadol, un nouvel opioïde synthétique, [10 mai 2021]) [www.incb.org/incb/en/news/news\\_2021/incb-operation-new-horizons-identifies-new-trafficking-in-tapentadol--an-emerging-synthetic-opioid.html](http://www.incb.org/incb/en/news/news_2021/incb-operation-new-horizons-identifies-new-trafficking-in-tapentadol--an-emerging-synthetic-opioid.html) (en anglais seulement).

<sup>6</sup> Selon le Rapport mondial sur les drogues de l'ONUDC (2022), « l'utilisation de fentanyl a été signalée par plusieurs autres pays, bien que rien n'indique pour l'instant qu'il existe une épidémie d'utilisation à des fins non médicales et de conséquences sanitaires connexes en dehors de l'Amérique du Nord [Traduction] ». [WDR22 Booklet 1.pdf](http://www.unodc.org/wdr22-booklet-1.pdf) (unodc.org), p. 64 (en anglais seulement).

disposant d'un marché consommation d'opioïdes mature pourraient être vulnérables à l'introduction d'opioïdes synthétiques sous certaines conditions<sup>7</sup>. De nombreux pays servent de source d'approvisionnement ou de point de transit pour des produits essentiels à la fabrication d'opioïdes synthétiques, tels que des précurseurs chimiques ou du matériel de production<sup>8</sup>, même s'ils ne sont pas des plaques tournantes de la fabrication des substances proprement dites. Parallèlement, les GCO qui se livraient traditionnellement au trafic de stupéfiants ont intégré le commerce d'opioïdes synthétiques illégaux dans leurs activités plus générales de vente de stupéfiants et exploitent les systèmes financiers de pays qui ne sont pas directement impliqués dans la chaîne d'approvisionnement pour blanchir les produits.

3. De nombreux aspects de ce rapport, en particulier les conclusions sur la dynamique des marchés, les indicateurs de risque et les actions recommandées, concernent exclusivement le trafic d'opioïdes synthétiques illicites. D'autres aspects, notamment en ce qui concerne les réseaux professionnels de blanchiment de capitaux sophistiqués et de grande valeur, peuvent s'appliquer plus globalement à de multiples formes de trafic de stupéfiants. Dans le cas précis des réseaux de blanchiment de capitaux professionnels et des réseaux de tiers, les produits du trafic d'opioïdes synthétiques sont intégrés aux produits provenant de diverses activités de trafic de stupéfiants et d'autres activités financières illicites.

### Objectifs de ce rapport et publics visés

4. Lors du 4<sup>e</sup> cycle d'évaluation mutuelle (qui a débuté en 2013), plus des deux tiers des pays ont identifié le trafic de stupéfiants comme la principale infraction sous-jacente présentant un risque de blanchiment de capitaux, suivi par la corruption, la fraude et les délits fiscaux<sup>9</sup>. Presque tous les pays continuent de connaître d'importantes lacunes en matière d'enquêtes et de poursuites relatives au blanchiment de capitaux, fondées sur une approche par les risques. En avril 2022, seuls 19 % des pays menaient des enquêtes et des poursuites efficaces correspondant aux risques constatés<sup>10</sup>. De nombreux pays ont également démontré une compréhension limitée des risques de blanchiment de capitaux transfrontalier. Cela révèle à quel point les pays doivent améliorer leur

---

<sup>7</sup> Après avoir mentionné divers facteurs expliquant la propagation rapide de la consommation de fentanyl en Amérique du Nord, le Rapport mondial sur les drogues souligne que « [c]onsidérant ces facteurs, la menace que représente le fentanyl demeure réelle sur les marchés des opioïdes. La propagation de cette substance pourrait survenir rapidement si la dynamique du marché entraînait une pénurie du principal opioïde utilisé sur l'un des marchés [Traduction] » (RMD, cahier 3, p. 111.).

<sup>8</sup> Par exemple, les presses à comprimés, les moules à matrices, les machines à encapsuler et les pièces qui contribuent à la fabrication de comprimés de fentanyl à partir de la poudre du médicament.

<sup>9</sup> GAFI (2022), « Rapport sur le niveau d'efficacité et de conformité aux normes du GAFI », <https://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/Rapport-sur-le-niveau-d-efficacite-conformite-aux-normes-du-gafi.pdf>.

<sup>10</sup> Idem, p. 41. « Seulement 19 % des 120 juridictions évaluées ont fait preuve d'une efficacité élevée ou d'une efficacité significative dans les enquêtes, les poursuites et les condamnations pour blanchiment d'argent et la confiscation des produits des crimes. » Idem, p. 41.

capacité à enquêter sur les schémas complexes de blanchiment de capitaux ayant trait aux principales infractions sous-jacentes<sup>11</sup>.

5. Ce rapport vise à (1) aider les autorités d'enquête et de poursuite à mener des enquêtes et à entamer des poursuites financières efficaces liées aux produits du trafic d'opioïdes synthétiques illicites et à (2) sensibiliser et contribuer à la littérature existante concernant les effets dévastateurs du trafic d'opioïdes synthétiques. Grâce à ses enseignements, ce rapport aidera les autorités d'enquête et de poursuite en fournissant des indicateurs de risque et des recommandations pour détecter et combattre les flux financiers provenant du trafic d'opioïdes synthétiques. Le rapport fournit des options en matière opérationnelle et de politique publique afin de repérer les sources de financement qui soutiennent les groupes criminels organisés et les blanchisseurs de capitaux professionnels qui y sont associés, enquêter sur ces sources et les désorganiser.
6. Les conclusions de ce rapport sont fondées sur des études de cas et des exemples de bonnes pratiques provenant de 40 pays, ainsi que sur des données et des résultats d'analyse recueillis lors des consultations menées par l'équipe projet auprès des autorités d'enquête et de poursuite et de la société civile.
7. Grâce à la participation des autorités d'enquête et de poursuite aux discussions et à l'analyse, le projet a déjà contribué à faire connaître la dimension financière du trafic d'opioïdes et à encourager les échanges et engagements bilatéraux et multilatéraux sur ce sujet.
8. En plus de traiter principalement des opioïdes synthétiques, ce rapport informe également le réseau global du GAFI des changements intervenus dans le modèle économique des GCO qui blanchissent les produits du trafic de stupéfiants depuis la publication du rapport 2014 du GAFI<sup>12</sup>. Cela aura vocation à influencer le risque et le contexte afférent au blanchiment de capitaux dans certains pays. Voici quelques-unes de ces nouvelles tendances :
  - Le détournement de précurseurs chimiques (ou, dans le cas du tramadol, de pilules fabriquées) dans la chaîne d'approvisionnement pour faciliter la production de drogues synthétique et l'acquisition de matériel de production;
  - La prolifération de réseaux professionnels de blanchiment de capitaux qui permettent de dissimuler les flux financiers liés à des activités illicites et de dissocier les GCO des opérations de blanchiment de capitaux;
  - Le rôle des plateformes de paiement numériques, y compris les prestataires de services en actifs numériques (PSAN), dans les achats de stupéfiants et le blanchiment des produits. Une partie de cette activité se déroule sur les sites de vente du Web clandestin, où les drogues synthétiques sont un produit populaire.

---

<sup>11</sup> Idem, p. 41.

<sup>12</sup> GAFI (2014), *Financial flows linked to the production and trafficking of Afghan opiates* (Flux financiers liés à la production et au trafic d'opioïdes afghans) [www.fatf-gafi.org/fr/documents/alaune/financial-flows-afghan-opiates.html](http://www.fatf-gafi.org/fr/documents/alaune/financial-flows-afghan-opiates.html) (en anglais seulement).

9. Ce rapport met en lumière ces méthodes dans la mesure où elles s'appliquent au trafic d'opioïdes synthétiques, mais elles sont déjà utilisées dans le trafic des stupéfiants au sens large.
10. Ce rapport est destiné aux divers acteurs prenant part aux enquêtes et aux poursuites relatives aux infractions liées au trafic de stupéfiants, ainsi qu'aux professionnels de la criminalité financière, notamment :
  - les services de police, y compris les unités ou bureaux spécialisés dans la lutte antidrogue;
  - les services douaniers et de contrôle des exportations;
  - les procureurs;
  - les cellules de renseignement financier (CRF);
  - tous les membres concernés de la communauté des enquêteurs et des régulateurs (incluant, par exemple, les autorités fiscales et les superviseurs);
  - les experts des politiques publiques;
  - les professionnels concernés du secteur privé et de la conformité (par exemple, les équipes conformité LBC-FT).
11. Les éléments contenus dans ce rapport peuvent également servir à élaborer des outils de formation destinés à faciliter les enquêtes financières sur ce champ d'activité (par exemple, l'ONUDC et d'autres fournisseurs d'assistance technique pertinents) et à permettre aux pays confrontés à des problèmes de capacité de tirer plus efficacement parti de leurs régimes de LBC pour combattre le trafic illicite d'opioïdes synthétiques. Ce rapport peut également aider les acteurs du secteur financier à mieux comprendre les risques et à reconnaître les typologies de comportements suspects qui pourraient dénoter l'utilisation abusive de leurs produits ou services à des fins de blanchiment de capitaux et de trafic de stupéfiants.

## Les opioïdes et leurs chaînes d'approvisionnement

### Les opioïdes synthétiques et leurs précurseurs

12. Les opioïdes synthétiques, y compris le fentanyl et ses analogues, font partie d'une catégorie de drogues qui, en raison de leur puissance, présentent un risque important de toxicomanie. D'autres opioïdes, comme le tramadol, sont moins puissants et aussi moins susceptibles d'être mortels, mais leur prévalence et leur impact sont très répandus, tandis que leur vente et leur consommation illicites posent de graves problèmes dans de nombreux pays, notamment dans les pays en développement.

### Le fentanyl et ses analogues

13. Le trafic de fentanyl est plus répandu en Amérique du Nord<sup>13</sup>. Les médicaments à base de fentanyl que l'on retrouve sur le marché noir sont parfois utilisés comme des substituts moins coûteux de l'héroïne; en outre, leur utilisation comme adultérant dans d'autres stupéfiants est de plus en plus répandue et préoccupante<sup>14</sup>. Bien qu'elles ne représentent que 3 % des saisies mondiales d'opioïdes pharmaceutiques exprimées en poids<sup>15</sup>, les saisies de fentanyl et de ses analogues expliquent la grande majorité des décès par surdose liés aux substances de cette catégorie. En raison de leur puissance élevée (jusqu'à 50 fois plus puissante que l'héroïne et 100 fois plus puissante que la morphine), ces drogues présentent un défi particulier en cas de surdose. Une puissance plus élevée signifie également de plus petites quantités pour une même « dose », ce qui facilite la contrebande de cette drogue et complique son interception par les autorités. Elles peuvent être consommées sous forme de poudre, de jet nasal, de morceaux durs, de timbres, de bonbons ou de pilules, et leur transport est peu coûteux. Par ailleurs, les consommateurs peuvent utiliser les opioïdes en combinaison avec des dépresseurs du système nerveux central tels que les benzodiazépines; or il a été démontré que cette combinaison augmente le risque de dépression respiratoire<sup>16</sup>.
14. Les GCO vendent également du fentanyl en tant qu'ingrédient de faux médicaments, notamment ceux présentés comme étant du *Xanax*<sup>17</sup>. Dans des environnements non contrôlés, les trafiquants compriment le fentanyl sous forme de pilules dont le dosage peut varier considérablement. En conséquence, de nombreuses pilules contiennent une dose mortelle de fentanyl. Les

<sup>13</sup> ONUDC (2021), *Rapport mondial sur les drogues*, cahier 4, juin 2016.

<sup>14</sup> ONUDC (2022), *Rapport mondial sur les drogues*, cahier 3 – *Trends in overdose deaths attributed to pharmaceutical opioids and heroin* (Tendances des décès liés aux surdoses d'opioïdes pharmaceutiques et à l'héroïne) (en anglais seulement).

<sup>15</sup> Idem. Remarque : Les volumes saisis inférieurs à ceux des autres opioïdes peuvent également refléter les tendances récentes à l'importation de précurseurs d'opioïdes.

<sup>16</sup> United States National Institute on Drug Abuse (2020), *Benzodiazepines and Opioids* (Benzodiazépines et opioïdes) <https://nida.nih.gov/drug-topics/opioids/benzodiazepines-opioids> (en anglais seulement).

<sup>17</sup> US Drug Enforcement Administration (2021), *Drug Fact Sheet: Counterfeit Pills* (Fiche d'information sur les drogues : Comprimés de contrefaçon) [www.dea.gov/sites/default/files/2021-05/Counterfeit%20Pills%20fact%20SHEET-5-13-21-FINAL.pdf](http://www.dea.gov/sites/default/files/2021-05/Counterfeit%20Pills%20fact%20SHEET-5-13-21-FINAL.pdf) (en anglais seulement).

consommateurs de ces faux médicaments ignorent souvent qu'ils ingèrent cette substance. Le fentanyl est probablement responsable de centaines de milliers de surdoses chaque année, dont beaucoup sont mortelles<sup>18</sup>.

### **Autres opioïdes – (tramadol et autres)**

15. Parmi les autres opioïdes préoccupants, citons le tramadol, un opioïde synthétique qui ne fait l'objet d'aucun contrôle international<sup>19</sup>. Les troubles liés à la consommation d'opioïdes sont signalés principalement en Afrique de l'Ouest, centrale et du Nord, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest<sup>20</sup>. Entre 2016 et 2020, les saisies de tramadol ont représenté 54 % des saisies mondiales d'opioïdes pharmaceutiques en termes de poids<sup>21</sup>. Parmi les autres produits figurent la codéine (qui a représenté 38 % des saisies au cours de cette même période). La consommation abusive du tramadol résulte du détournement de produits pharmaceutiques à des fins récréatives illicites<sup>22</sup>. Si la progression rapide de la consommation de cette substance à des fins non médicales est évidente, on manque toujours de précisions sur la manière dont le tramadol est commercialisé et utilisé ainsi que sur ses conséquences pour la santé (ou le nombre de décès et de surdoses liés à la consommation de cette drogue).

### **Précurseurs chimiques**

16. En raison de l'inscription récente du fentanyl et des substances dérivées du fentanyl aux tableaux annexés des stupéfiants dans les pays d'origine<sup>23</sup>, les saisies de précurseurs chimiques utilisés pour la production d'opioïdes synthétiques sont en hausse. Selon les statistiques les plus récentes, les laboratoires clandestins qui produisent des opioïdes synthétiques sont désormais implantés dans de nouveaux pays d'origine ou encore aménagés dans les pays consommateurs. Des laboratoires produisant des drogues telles que le fentanyl à partir de précurseurs chimiques ont été découverts en Amérique du Nord, notamment au Mexique et au Canada, souvent sous le contrôle de GCO.

---

<sup>18</sup> United States Center for Disease Control and Prevention (2022), *Provisional Drug Overdose Death Counts* (Nombre provisoire de décès liés à une surdose de drogue) [www.cdc.gov/nchs/nvss/vsrr/drug-overdose-data.htm](http://www.cdc.gov/nchs/nvss/vsrr/drug-overdose-data.htm) (en anglais seulement) et Canada (2022) « Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada », <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioïdes-stimulants>.

<sup>19</sup> Bien qu'il ne soit pas sous contrôle international, on ne peut s'en procurer légalement dans de nombreux pays que sur ordonnance.

<sup>20</sup> ONUDC (2022), *Rapport mondial sur les drogues*, cahier 1, (Le tramadol est présent dans une moindre mesure en Asie du Sud et du Sud-Est et en Europe centrale). [www.unodc.org/res/wdr2022/MS/WDR22\\_Booklet\\_1.pdf](http://www.unodc.org/res/wdr2022/MS/WDR22_Booklet_1.pdf).

<sup>21</sup> ONUDC (2022) *Rapport mondial sur les drogues*, cahier 3. Le tapentadol est également une forme relativement nouvelle d'opioïde qui est similaire au tramadol et qui s'avère dangereuse.

<sup>22</sup> Cela inclut la production de tramadol sous licence, sans licence et de contrefaçon.

<sup>23</sup> Cela inclut par exemple l'interdiction de la vente de fentanyl en Chine – En avril 2019, le gouvernement chinois a annoncé qu'il ajouterait les substances liées au fentanyl à l'annexe complémentaire des stupéfiants et substances psychotropes à usage non médical contrôlés. Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2019 ([www.unodc.org/LSS/announcement/Details/f2adea68-fbed-4292-a4cc-63771c943318](http://www.unodc.org/LSS/announcement/Details/f2adea68-fbed-4292-a4cc-63771c943318)) (en anglais seulement).

17. À l'heure actuelle, il ne semble pas y avoir de cas importants d'achat de précurseurs chimiques destinés à des drogues telles que le tramadol.

### Pays d'origine, de transit et de destination

18. Les schémas de trafic du fentanyl ont évolué au cours des dernières années en fonction des mesures prises en réponse par les gouvernements et les autorités d'enquête et de poursuite. Jusqu'en 2019, la plupart des substances liées au fentanyl provenaient d'Asie de l'Est et se présentaient sous forme finie (poudre) en vue de leur consommation en Amérique du Nord. Au cours de cette période, des pays comme le Mexique ou le Canada ont servi de zone de transit ou de traitement pour le fentanyl, qui était alors pressé pour en faire des pilules, que les groupes criminels écoulaient ensuite via leurs réseaux de distribution aux États-Unis ou au Canada<sup>24</sup>. Les livraisons directes par courrier et par la poste étaient également courantes. Cependant, de 2017 à 2019, les pays ont imposé des contrôles supplémentaires sur le commerce des substances liées au fentanyl. Par exemple, en mai 2019, la Chine a annoncé qu'elle avait ajouté toutes les substances liées au fentanyl (y compris ses analogues) à une liste de substances interdites<sup>25</sup>. Ces efforts ont également été soutenus grâce aux enquêtes menées par les services de police chinois et visant les personnes impliquées dans le trafic de drogue en ligne (voir l'exemple ci-dessous)<sup>26</sup>.

#### Encadré 2.1. Étude de cas : Partage transfrontalier de renseignements sur le trafic de fentanyl

En 2017, les autorités américaines ont informé le bureau de contrôle des stupéfiants (NCB) du ministère de la Sécurité publique (MPS) de Chine que des instances américaines avaient confirmé après enquête qu'un suspect était impliqué dans un cas de contrebande de fentanyl. Leur seule piste étant un numéro de téléphone, les autorités américaines ont sollicité l'aide des autorités chinoises pour mener l'enquête.

Les services de lutte contre la drogue du NCB du MPS ont lancé une enquête approfondie qui a permis de découvrir l'identité des suspects et les circonstances du crime. Au final, l'ensemble du réseau illégal de fabrication, de contrebande et de trafic de fentanyl a été démantelé.

Selon l'enquête du NCB, un suspect avait créé une société de technologie et de biologie entre novembre 2016 et novembre 2017. Les clients étrangers communiquaient avec le vendeur de la société par courriel ou par messagerie instantanée pour demander des renseignements et

<sup>24</sup> Pour une discussion sur la dynamique changeante du trafic, voir *Commission on Combating Synthetic Opioid Trafficking*, [www.rand.org/pubs/external\\_publications/EP68838.html](http://www.rand.org/pubs/external_publications/EP68838.html) (en anglais seulement).

<sup>25</sup> ONUDC (2019), *China: Announcement to place all fentanyl-related substances under national control* (Chine : Annonce de l'inscription de toutes les substances liées au fentanyl sur la liste des substances soumises à un contrôle national) [www.unodc.org/LSS/announcement/Details/f2adea68-fbed-4292-a4cc-63771c943318](http://www.unodc.org/LSS/announcement/Details/f2adea68-fbed-4292-a4cc-63771c943318) (en anglais seulement).

<sup>26</sup> China National Narcotics Control Commission (2017), *Annual Report on Drug Control in China* (Rapport annuel sur la lutte contre le trafic de drogue en Chine).

commander de nouvelles substances psychoactives non répertoriées, dont le paiement était effectué par l'intermédiaire d'un important service de transfert de fonds. Après réception du paiement, le principal suspect demandait à ses associés d'acheter des substances auprès du réseau de fabrication de la drogue, puis les expédiait hors du pays par colis express international.

Les autorités chinoises ont rapidement informé leurs homologues américains au sujet des colis à destination des États-Unis, tandis que les autorités judiciaires des deux pays chargées de la coopération internationale se tenaient mutuellement informées des progrès de l'enquête en temps réel. En août 2018, une unité d'intervention chinoise s'est rendue aux États-Unis pour enquêter et recueillir des preuves avant de tenir une conférence de presse avec ses homologues américains. Le principal suspect et les autres prévenus ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ainsi qu'à d'autres peines sévères en Chine, conformément au droit pénal.

Source : Chine

19. Depuis 2019, les GCO ont adapté leurs opérations et ont commencé à importer des précurseurs chimiques du fentanyl, puis à déplacer la production vers le Mexique, sous la supervision d'organisations criminelles qui contrôlent les routes du narcotrafic vers les États-Unis et le Canada. Par ailleurs, les dynamiques régionales ont quelque peu évolué. En effet, il est possible que des groupes criminels soient impliqués dans le détournement de produits chimiques provenant de pays dotés d'un secteur pharmaceutique important et florissant. Parmi ces pays, l'Inde, qui représente un très important marché pharmaceutique, constate que les exportations légales de tramadol sont détournées à des fins illicites dès leur arrivée au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe<sup>27</sup>.

### Encadré 2.2. Rôle des cartels mexicains dans les « nouvelles » chaînes d'approvisionnement en fentanyl

Les cartels mexicains jouent un rôle de premier plan sur le marché du fentanyl et constituent une source importante de fentanyl, dont la production est en nette augmentation. En 2020, les autorités mexicaines ont saisi cinq fois plus de fentanyl que l'année précédente, et démantelé 175 laboratoires clandestins, soit plus du double par rapport à l'année précédente. À lui seul, un laboratoire pouvait traiter 5 000 kg de

<sup>27</sup> ONUDC (2021), Rapport mondial sur les drogues – cahier 3, p.100-101. En septembre 2018, les autorités indiennes ont signalé une saisie relativement importante de fentanyl destiné à des groupes criminels organisés au Mexique, ce qui a conduit à l'arrestation d'un citoyen mexicain. Selon l'ONUDC, « il y a un risque de voir les groupes criminels opérant dans les pays où l'industrie pharmaceutique est importante et florissante s'impliquer davantage dans la fabrication clandestine de fentanyl [Traduction] ».

précurseurs importés vraisemblablement de pays d'Asie du Sud et de l'Est.

Étant donné que les cartels mexicains délaissent la production d'héroïne au profit de celle du fentanyl, qui est moins onéreuse, ils emprunteront probablement les circuits de distribution de cocaïne actuels pour expédier le fentanyl aux États-Unis, puis au Canada.

Source : Canada

20. L'évolution de la chaîne d'approvisionnement en précurseurs d'opioïdes représente un défi complexe pour les services de police en général et les enquêteurs financiers en particulier, car elle exige un examen plus approfondi des entreprises et de leurs transactions financières. Les personnes morales enregistrées dans des pays tiers (c'est-à-dire autres que le pays d'origine ou de destination finale) peuvent importer et exporter des précurseurs chimiques, dont certains peuvent être destinés à un usage légitime (par exemple pour la production légale de produits pharmaceutiques, de produits de nettoyage ou de peinture et d'ingrédients industriels utilisés à des fins de fabrication) alors que d'autres seront détournés pour la production de drogues. Certains produits chimiques sont difficiles à détecter,<sup>28</sup> et les entreprises importatrices ou exportatrices complices peuvent dissimuler ces transactions. Les chaînes d'approvisionnement qui soutiennent le commerce illicite sont étroitement liées aux secteurs de fabrication chimique qui sont fortement développés et orientés vers l'exportation à l'échelle internationale.
21. Dans certains pays, les groupes criminels se procurent du matériel de fabrication industrielle et pharmaceutique ou l'adaptent afin de produire des opioïdes synthétiques et d'en faire de fausses pilules ou de les transformer en substances poudreuses ou liquides (parfois aussi lorsque les activités de contrebande requièrent l'utilisation de formes ou de moules spéciaux). Pour y parvenir, ils achètent du matériel industriel en faisant appel à des personnes physiques ou morales qui agissent comme des « prête-noms » (personnes agissant pour le compte d'autrui) ou en créant des sociétés de façade, des sociétés-écrans et des sociétés inactives pour se livrer à ce commerce.

### Encadré 2.3. Achats de presses à comprimés et d'appareils et de cuves à pression industriels

La Police Nationale des Pays-Bas a constaté que les organisations impliquées dans le traitement et la transformation des précurseurs en stupéfiants finis se procurent généralement du matériel spécialisé pour ces opérations. En voici quelques exemples :

<sup>28</sup> La plupart des précurseurs chimiques peuvent également être modifiés au niveau moléculaire et ne sont donc pas soumis aux contrôles internationaux, ce qui permet d'exploiter les failles législatives.

- Des récipients à pression industriels servant à contenir de grandes quantités de liquides et de produits chimiques, achetés dans le pays ou la région auprès d'un nombre limité de fournisseurs ou de producteurs laitiers. **Remarque : Les appareils à pression sont fabriqués sur mesure, de A à Z. Les fabricants achètent les matériaux et construisent ensuite le récipient. Il est également possible de se procurer des récipients adaptés auprès de certains fournisseurs ou de les acheter usagés (par exemple auprès de producteurs laitiers), puis de les modifier en fonction de la tâche à accomplir.**
- Des commandes importantes d'articles de verrerie achetées en ligne (par exemple, sur des plateformes de commerce électronique) et expédiées à des particuliers, mais aussi à des sociétés fictives.
- Des presses à pilules et du matériel de laboratoire importés dans le pays par des fabricants spécialisés connus pour produire des presses (de qualité).

Les autorités ont indiqué que les services douaniers ont pour mission de signaler les importations de ces marchandises et que les autorités ont même travaillé sur une campagne de sensibilisation spéciale auprès des producteurs laitiers afin qu'ils les contactent si des groupes les sollicitent pour obtenir de l'équipement spécialisé. Plusieurs campagnes de sensibilisation à la production de drogue dans les exploitations agricoles ont été menées. Les agriculteurs ont été sensibilisés aux activités douteuses telles que la location d'écuries ou l'achat d'équipement avec de l'argent comptant. D'autres campagnes de sensibilisation portaient sur des industries telles que les fonderies et les verreries. Les entreprises ont été contactées et sensibilisées à leur implication potentielle dans la production de drogue.

Source : Pays-Bas

## Les marchés et les cartels

22. En Amérique du Nord, les GCO établis au Mexique dominent aujourd'hui la distribution de fentanyl sur le marché de la drogue américain. Il s'agit notamment de groupes bien établis comme le cartel de Sinaloa et le cartel de Jalisco Nueva Generación (CJNG). Dans certains cas, des groupes criminels régionaux et locaux aux États-Unis ont mélangé du fentanyl avec de l'héroïne afin de maximiser la rentabilité<sup>29</sup>. Aux États-Unis, un pourcentage important des drogues saisies se compose de fentanyl mélangé à de l'héroïne, mais les autorités

<sup>29</sup> United States DEA (2020), *Annual Drug Threat Assessment*, p. 7 (Évaluation annuelle de la menace liée aux drogues). Comme l'a signalé la Drug Enforcement Administration (DEA) des États-Unis, les organismes d'application de la loi mexicains sont confrontés à une augmentation des opérations illégales de pressage et de mise en comprimés de substances. *DEA Annual Drug Threat Assessment (2020)*, p. 7 (en anglais seulement).

- ont également saisi du fentanyl mélangé à de la cocaïne et de la méthamphétamine<sup>30</sup>.
23. Les autorités d'enquête et de poursuite américaines ont documenté les nombreux moyens par lesquels les groupes criminels mexicains tentent d'accroître leur capacité à approvisionner ce marché :
- La dissimulation de produits chimiques dans des envois commerciaux légitimes;
  - La falsification des informations relatives aux cargaisons pour échapper aux contrôles des autorités d'enquête et de poursuite;
  - Le détournement de produits issus d'achats licites et destinés aux secteurs à vocation chimique ou pharmaceutique;
  - Les achats spontanés de produits sur Internet<sup>31</sup>.
24. Le fentanyl circule dans les mêmes chaînes d'approvisionnement que d'autres drogues, notamment d'autres opioïdes et des drogues synthétiques (en particulier les méthamphétamines). Les groupes criminels organisés sont responsables de l'approvisionnement en drogues dans diverses régions. Toutefois, les caractéristiques de la chaîne d'approvisionnement peuvent évoluer rapidement. Les GCO qui opèrent à l'échelle régionale sont également désireux d'étendre leurs activités à de nouveaux marchés.
25. Comme c'est le cas pour toute drogue synthétique, le commerce des précurseurs chimiques est un aspect particulier de la production et du trafic d'opioïdes synthétiques qui a des implications importantes lorsqu'il s'agit de comprendre le financement qui alimente ce type d'activité<sup>32</sup>. Puisque certains types d'opioïdes ont une utilité pharmaceutique légitime et que certains précurseurs chimiques sont par nature des substances à double usage que les autorités nationales auraient du mal à contrôler, ces produits chimiques peuvent être commercialisés ouvertement, y compris sur des sites Web légitimes. Selon l'ONU DC, très peu de pays disposent de règlements régissant expressément la vente en ligne de précurseurs, même ceux soumis à un contrôle national<sup>33</sup>.
26. Les intermédiaires du secteur des produits chimiques peuvent devenir des acteurs importants dans le détournement des produits chimiques provenant de fournisseurs autorisés vers des fabricants clandestins de ces substances. Cet aspect de la chaîne d'approvisionnement peut empêcher les institutions financières ou même les autorités de reconnaître une activité douteuse ou potentiellement criminelle. Les détourneurs de produits chimiques, également appelés « intermédiaires », peuvent participer en créant des sociétés-écrans et servir d'intermédiaires entre les producteurs légitimes de produits chimiques et

---

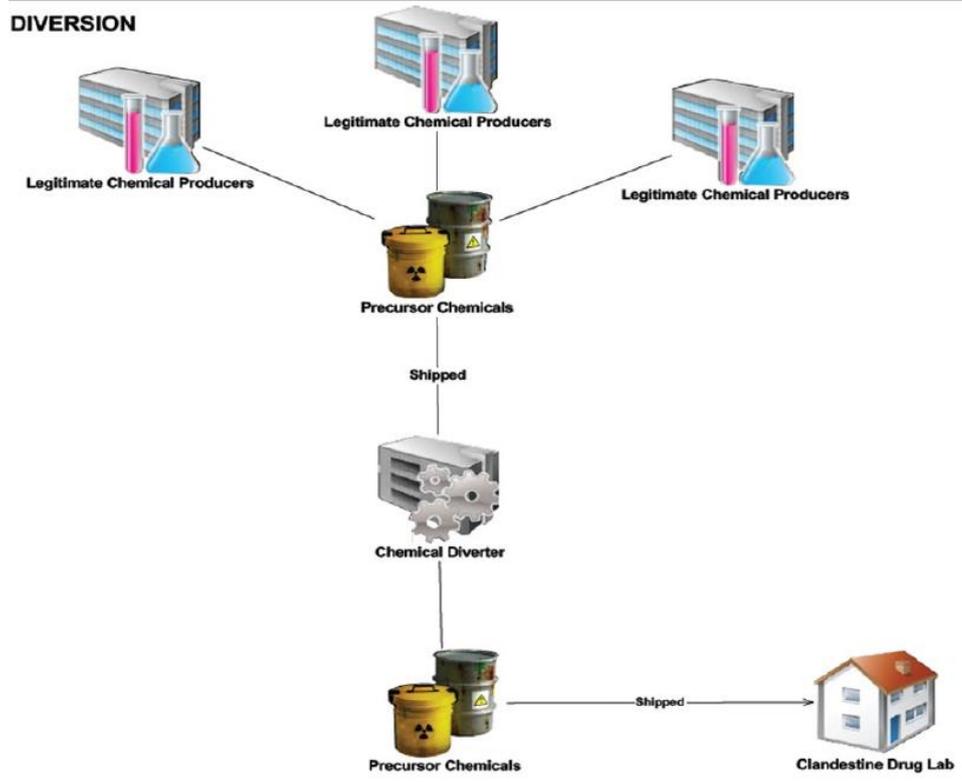
<sup>30</sup> Idem, Figure 4, p. 10.

<sup>31</sup> États-Unis. DEA (2020), *Annual Drug Threat Assessment* p. 15. (en anglais seulement).

<sup>32</sup> États-Unis (2020), *National Money Laundering Risk Assessment*, p. 14 (en anglais seulement).

<sup>33</sup> ONU DC (2021), Rapport mondial sur les drogues – cahier 2, p. 70 – Il convient de noter que les États-Unis et la Chine disposent de règlements. Depuis septembre 2010, la Chine exige que les entités vendant des précurseurs soient enregistrées auprès de ses autorités nationales. Aux États-Unis, les fournisseurs de sites Web qui organisent des transactions pour la vente de produits chimiques répertoriés provenant de pays étrangers sont considérés comme des « courtiers » et soumis à des contrôles.

les laboratoires clandestins. Les intermédiaires ouvrent parfois une boutique ou créent une présence en ligne afin de prétendre à la légitimité. Les entités financières devraient intégrer les transactions suspectes liées à l'achat et à la vente de produits chimiques dans leurs matrices de détermination des risques, car ce type d'activité financière peut révéler l'existence d'une stratégie de détournement de produits chimiques.



## Blanchiment de capitaux et opioïdes synthétiques

### Flux financiers et étapes du blanchiment

27. La majeure partie des produits générés par le trafic d'opioïdes synthétiques s'accumule dans le pays de consommation, où les GCO profitent de la vente locale d'opioïdes tels que le fentanyl ou le tramadol. Néanmoins, à mesure que les fonds circulent vers les organisations criminelles qui gèrent les expéditions à grande échelle, les capitaux et les marchandises deviennent dissociables et les fonds peuvent transiter via des mécanismes de blanchiment de capitaux plus complexes.
28. Dans le cas des GCO, les principales dépenses concernent la contrebande et l'achat d'opioïdes ou de précurseurs, ainsi que la fabrication des opioïdes synthétiques proprement dits (s'il s'agit de production clandestine), dont l'achat d'outils et d'équipements de fabrication et le recours à une main-d'œuvre spécialisée capable de réaliser la synthèse (par exemple, des chimistes). Ce processus peut impliquer des pays et des entreprises intermédiaires par lesquels les produits précurseurs sont passés en contrebande (voir la section suivante). Les organisations criminelles peuvent également recourir au paiement de pots-de-vin pour garantir l'arrivée des précurseurs et des opioïdes concernés.
29. En ce qui concerne les étapes du blanchiment de capitaux, le placement se déroule souvent dans le pays consommateur. La dispersion et l'intégration se produisent en général au moyen de la contrebande de grandes quantités de capitaux en espèces, de sociétés-écrans, de services de transfert de fonds ou de valeurs (y compris Hawala<sup>34</sup>) ou du blanchiment de capitaux par voies commerciales, ou encore par le biais d'accords de relation de correspondant bancaire (y compris pour les transferts financiers liés au commerce). La diversité des méthodes de dispersion et d'intégration subséquente prouve qu'il n'existe pas de « modèle d'affaires » exclusif, mais que les organisations criminelles emploient un large éventail de stratagèmes de blanchiment de capitaux.

#### Encadré 3.1. Étude de cas sur les placements importants de capitaux en espèces et les transferts miroirs

En novembre 2018, les autorités américaines ont arrêté Xiangbin Gan, un ressortissant chinois résidant au Mexique, à l'aéroport international de Los Angeles, lors d'une escale sur un vol entre Hong Kong et Mexico. Gan avait échafaudé un plan pour que soient récupérés approximativement 534 206 \$ US issus du trafic de stupéfiants à

<sup>34</sup> Dans certains stratagèmes de transfert miroir, le GCO qui commet l'infraction sous-jacente encaisse les produits en espèces. Il passe ensuite un contrat avec un RPBA afin de blanchir les produits en espèces. Il vend ses espèces en grandes quantités (des dollars par exemple) à ce RPBA. Le RPBA prend ensuite des dispositions pour qu'un montant équivalent soit transféré d'une source distincte (souvent dans un autre pays) à une personne autorisée à récupérer les fonds au nom du GCO initial. Grâce à ce processus, les produits de la criminalité peuvent être intégrés dans le système financier d'une manière qui n'est pas forcément suspecte.

Chicago afin de les transférer sur divers comptes bancaires en Chine, ces sommes étant destinées au final à des trafiquants de drogue au Mexique. Il organisait les transferts de fonds alors qu'il résidait à Guadalajara, au Mexique. À son insu, le prétendu passeur de fonds qui a récupéré les produits de la criminalité à Chicago était un agent infiltré des forces de l'ordre.

« Le défendeur faisait partie d'un nouveau type de réseau relativement petit de courtiers chinois établis au Mexique qui ont fini par dominer les marchés internationaux du blanchiment de capitaux [Traduction]. » Dans son exposé de condamnation, le gouvernement des États-Unis a souligné que « tout comme le défendeur, bon nombre de ces courtiers se livrent également à des activités commerciales légitimes et s'en servent pour dissimuler et mener des activités de blanchiment de capitaux. Il importe peu que le défendeur n'ait jamais personnellement vendu de stupéfiants; la distribution de drogue et le blanchiment de capitaux représentent les deux facettes du même fléau [Traduction] ».

Un juge fédéral de Chicago a condamné Gan à 14 ans de prison pour avoir blanchi les produits illégaux du trafic de stupéfiants pour le compte de trafiquants de drogue au Mexique.

Source : États-Unis<sup>35</sup>

### **Recours à des réseaux professionnels de blanchiment de capitaux**

30. Les GCO utilisent des réseaux professionnels de blanchiment de capitaux pour recycler les profits de leurs activités illégales<sup>36</sup>. Puisque le principal objectif des blanchisseurs de capitaux professionnels est de faciliter le transfert de fonds pour leurs clients, ils interviennent rarement dans les activités illégales à l'origine de ces gains. Au lieu de cela, ils fournissent leur expertise pour maquiller la nature, la source, l'emplacement, la propriété, le contrôle, l'origine ou la destination des fonds afin de prévenir toute détection. Les blanchisseurs professionnels ne font généralement aucune distinction entre les trafiquants de drogue, les fraudeurs, les trafiquants d'êtres humains ou tout autre criminel ayant besoin de déplacer ou de dissimuler des biens illégalement acquis. Ils se livrent à des activités de blanchiment sophistiquées et à grande échelle pour le compte de cartels de la drogue, de gangs de motards et d'organisations criminelles organisées traditionnelles.

<sup>35</sup> Département de la Justice des États-Unis (2021), *Chinese National Sentenced to 14 years in prison for Laundering Drug Proceeds on behalf of Traffickers in Mexico* (Condamnation d'un ressortissant chinois à 14 ans de prison pour avoir blanchi les produits de la drogue pour le compte de trafiquants mexicains) [www.justice.gov/usao-ndil/pr/chinese-national-sentenced-14-years-prison-laundering-drug-proceeds-behalf-traffickers](http://www.justice.gov/usao-ndil/pr/chinese-national-sentenced-14-years-prison-laundering-drug-proceeds-behalf-traffickers) (en anglais seulement).

<sup>36</sup> Les blanchisseurs professionnels réalisent toutes les formes de blanchiment d'argent entreprises par un tiers (y compris la facilitation de la contrebande de grandes quantités d'argent en espèces, le blanchiment d'argent par les voies commerciales, les transferts miroir et les opérations Hawala).

31. Si les réseaux professionnels de blanchiment de capitaux peuvent se composer de comptables, de banquiers ou d'avocats, les informations actuelles issues du renseignement financier indiquent qu'ils sont souvent propriétaires de sociétés commerciales ou d'entreprises de services monétaires, ainsi que de diverses entreprises commerciales légitimes qu'ils utilisent comme façades, ou qu'ils leur sont associés. Les blanchisseurs professionnels tirent parti de leur profession et de leurs connaissances, mais aussi de l'infrastructure propre à leur secteur d'activité et de leurs réseaux, pour faciliter le blanchiment de capitaux et conférer un semblant de légitimité aux criminels et aux organisations du crime organisé.

### Détermination des typologies communes de blanchiment de capitaux associés au trafic d'opioïdes synthétiques

#### *Activités de blanchiment de capitaux au sein de la chaîne d'approvisionnement en opioïdes synthétiques*

32. Comme d'autres formes de trafic de stupéfiants, la vente illicite d'opioïdes synthétiques constitue une activité criminelle qui nécessite beaucoup de capitaux. Les groupes criminels déplacent les produits et les instruments<sup>37</sup> de la criminalité en se servant d'outils et de techniques semblables à ce qui se fait dans d'autres formes de trafic de stupéfiants. Comme il est relativement peu coûteux à produire, facile à transporter et très puissant, le fentanyl leur permet de réaliser des marges bénéficiaires élevées tout en réduisant le coût des intrants.
33. Certains médicaments comme le tramadol sont aisément accessibles dans l'industrie pharmaceutique légale, ce qui complique leur traçage lorsqu'ils sont distribués dans la chaîne d'approvisionnement illicite et intégrés à des opérations commerciales légitimes. Les réseaux criminels ont étendu leurs opérations à de nouvelles régions géographiques, ce qui contribue aux problèmes régionaux et nationaux liés au trafic de drogues illicites, à l'affaiblissement des capacités en matière de santé publique et à la détérioration de l'intégrité du système financier à l'échelle mondiale.

#### **Encadré 3.2. Trafic de tramadol : Défis communs liés aux enquêtes**

Le Burkina Faso est un pays de transit et de provenance du tramadol, et on y observe une tendance à la hausse de la consommation de cet opioïde. Récemment, les autorités nationales ont effectué plusieurs saisies de tramadol à grande échelle aux frontières et sur leur territoire, y compris des cargaisons de plusieurs tonnes de tramadol, notamment une saisie de 40 tonnes réalisée en février 2020. Les autorités indiquent que ces cargaisons sont souvent négociées par des fournisseurs résidant dans les pays voisins, notamment au Ghana et en Côte d'Ivoire.

<sup>37</sup> Le terme « instrumentalités » désigne tout bien utilisé ou destiné à être utilisé, de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie, pour commettre une infraction criminelle.

Cependant, à ce jour, il n'y a eu aucun cas faisant l'objet d'une quelconque collaboration internationale.

Les autorités du Burkina Faso ont constaté qu'aucune enquête parallèle sur le blanchiment de capitaux n'avait encore eu lieu en raison du manque de ressources pour conduire des enquêtes financières. Néanmoins, les autorités burkinabè proposent une réponse inter-administration contre le trafic de stupéfiants et ont mené de front de nombreuses enquêtes, poursuites et condamnations liées au trafic d'opioïdes. Les transactions s'effectuent généralement en espèces, lesquelles sont recyclées directement dans l'économie par les trafiquants qui ont fréquemment recours à d'autres membres de leurs familles en tant que titulaires de comptes désignés; des sociétés-écrans, des sociétés fictives et des sociétés inactives peuvent également être utilisées, en particulier pour les importations internationales de tramadol. Des saisies d'actifs ont été effectuées (par exemple, des voitures et des biens matériels appartenant à des criminels), mais ces opérations se voient complexifiées en raison de la propriété indirecte des comptes et (peut-être aussi) des sociétés.

Source : Burkina Faso

34. L'examen des enquêtes menées par les autorités de lutte contre le trafic d'opioïdes synthétiques indique que les groupes criminels qui s'adonnent au trafic de fentanyl (ainsi que de précurseurs) et de tramadol font transiter les produits de la criminalité en recourant à la contrebande de grandes quantités d'espèces, au blanchiment de capitaux par voies commerciales (TBML/BAVC), à des comptes de transit, à des virements électroniques (en particulier depuis et entre des sociétés fictives), à des passeurs de fonds ainsi qu'à des courtiers de valeurs. Ils se servent également de sites Web clandestins pour écouler leurs produits et se font payer au moyen d'actifs virtuels, y compris des crypto-actifs anonymes. Cependant, il est important de noter que la majorité des recettes tirées des ventes sur le Web clandestin sont généralement payées en bitcoins, tandis que seule une poignée de sites de vente sur le Web clandestin acceptent les crypto-actifs anonymes<sup>38</sup>. Les communications en vue de coordonner les activités et les paiements passent souvent par des canaux de communication chiffrés, y compris des applications mobiles.
35. Les réseaux criminels sophistiqués opérant à l'échelle internationale et souhaitant rapatrier les produits de la criminalité se fient aux réseaux asiatiques de de capitaux<sup>39</sup> un modèle de réseau de professionnels du blanchiment de

<sup>38</sup> ONUDC (2022), *Rapport mondial sur les drogues*, p. 56. « La popularité croissante des cryptomonnaies a accentué l'attrait pour les transactions de drogues en ligne. Si le bitcoin demeure la cryptomonnaie de prédilection pour la plupart des consommateurs de drogues qui cherchent à faire des achats sur le Web clandestin, d'autres s'imposent, par exemple Monero [Traduction] ».

<sup>39</sup> Cela inclut les GCO mexicains, le cartel de Sinaloa et le CJNG. Évaluation de la DEA sur les menaces liées à la drogue, [www.dea.gov/sites/default/files/2021-02/DIR-008-](http://www.dea.gov/sites/default/files/2021-02/DIR-008-)

capitaux, pour coordonner les transferts de valeur, souvent en utilisant des méthodes qui n'exigent pas que les capitaux franchissent les frontières internationales (par exemple, les « transferts miroirs » Hawala, ainsi que d'autres services non autorisés de transfert de valeurs monétaires souvent fournis au moyen de communications chiffrées qui facilitent les échanges avec des contacts dans différents pays). Les organisations asiatiques de blanchiment de capitaux collaborent avec des banquiers clandestins d'Asie de l'Est pour mieux se soustraire aux contrôles monétaires de certains pays et blanchir les produits d'activités criminelles nationales<sup>40</sup>. Certains contrôles des devises créent une demande pour des services de transfert de valeurs monétaires afin de déplacer des fonds. Les organisations asiatiques de blanchiment de capitaux profitent de cette demande pour blanchir des capitaux au nom de leurs clients du milieu criminel, tout en facilitant les sorties de capitaux et en percevant des honoraires auprès des clients aux deux extrémités de la transaction (ce qui explique pourquoi ces blanchisseurs de capitaux peuvent offrir leurs services à des tarifs aussi bas).

36. Une proportion croissante des paiements relatifs aux opioïdes peut également se dérouler sur des sites Web clandestins, lesquels requièrent majoritairement l'utilisation d'actifs virtuels (en particulier de cryptomonnaies). Selon plusieurs pays, une partie du blanchiment de capitaux s'effectue à l'aide d'actifs virtuels, bien que ces actifs soient souvent convertis en monnaie fiduciaire, selon la préférence des blanchisseurs de capitaux concernés.
37. Nombre de gouvernements ont également signalé l'utilisation de plateformes de paiement numérique par les acteurs du trafic d'opioïdes synthétiques illicites. Certaines de ces plateformes correspondent à de grandes entreprises spécialisées qui gèrent des sites de commerce électronique partout dans le monde. D'autres sont des plateformes de paiement prédominantes à l'échelle nationale ou régionale. Dans chaque cas, la popularité de la plateforme de paiement contribue à masquer le rôle des GCO dans l'acquisition illicite de précurseurs ou la vente de drogues finies. L'étude de cas suivante relate la situation d'un individu soupçonné d'avoir blanchi les profits de son trafic de drogue au moyen d'une monnaie virtuelle, ce qui lui a procuré un moyen efficace de blanchir les fonds.

---

[21%202020%20National%20Drug%20Threat%20Assessment WEB.pdf](#), p. 70 (en anglais seulement).

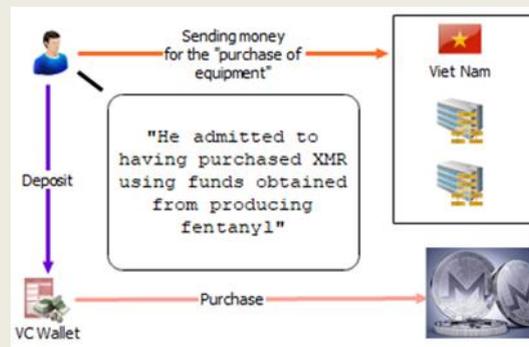
<sup>40</sup> Comme l'indique l'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent réalisée en 2022 aux États-Unis, ces groupes se distinguent par leur capacité à proposer des services à des tarifs inférieurs à ceux des courtiers traditionnels, à exploiter les contrôles monétaires de certains pays et à utiliser efficacement les technologies de communication. Voir aussi, Royaume-Uni, National Crime Agency, *Chinese Underground Banking and 'Daigou'* (Le système bancaire clandestin chinois et les « daigou ») (octobre 2019), [www.nationalcrimeagency.gov.uk/who-we-are/publications/445-chinese-underground-banking/file](http://www.nationalcrimeagency.gov.uk/who-we-are/publications/445-chinese-underground-banking/file) (en anglais seulement).

### Encadré 3.3. Convertir les produits de la production de fentanyl en actifs virtuels

L'individu a éveillé les soupçons lorsqu'il a effectué un transfert de grande valeur vers son portefeuille de monnaie virtuelle hébergé sur un site d'échange de monnaie virtuelle. Lorsque le site d'échange a demandé l'origine des fonds, l'individu a répondu spontanément qu'ils provenaient de la production de fentanyl.

L'individu a choisi d'acheter un type de monnaie virtuelle qui lui assure la confidentialité et l'anonymat, ce qui le rend plus difficile à suivre par les autorités.

L'individu a également ordonné que de l'argent soit versé à des entreprises d'import-export établies au Vietnam pour l'achat de matériel permettant de produire du fentanyl.



Source : Canada

38. Les cas ci-dessous témoignent de l'existence de plusieurs stratagèmes de transfert de fonds pour l'achat d'opioïdes synthétiques et mettent en évidence un stratagème particulier reposant sur un fonds de roulement (c'est-à-dire que l'argent est utilisé pour acheter en gros les opioïdes synthétiques en vue d'une vente au détail ultérieure, ou l'équipement de production et les produits chimiques précurseurs) à moyenne ou à grande échelle. Souvent, ces transferts comportent une dimension internationale et nécessitent des virements électroniques ou des services de transfert de valeurs monétaires (autorisés ou non) pour mettre en relation deux ou plusieurs parties distinctes.

#### Exemples de stratégies portant sur les produits et instrumentalités

39. Voici certains exemples de stratégies utilisées par les groupes criminels pour déplacer les instrumentalités pour l'obtention de fentanyl et d'autres opioïdes synthétiques.

### Encadré 3.4. Stratégies comportant des mouvements de produits de la criminalité

#### Cas 1 : Achat de fentanyl et d'autres opioïdes synthétiques à l'aide de paiements effectués par l'intermédiaire d'entreprises de services monétaires<sup>1</sup>

- Le client achète des virements télégraphiques ou des mandats de montants inférieurs au seuil de déclaration de 10 000 \$ auprès de multiples entreprises de services monétaires au cours d'une courte période, normalement au moyen d'espèces ou de cartes de crédit prépayées. Généralement, les virements télégraphiques et les mandats sont envoyés par de nombreuses personnes au Canada sans liens apparents au profit de destinataires identiques en Asie, en Ukraine et en Inde.
- Le client paie pour des virements télégraphiques en dollars canadiens, lesquels sont ensuite reçus sous forme de chiffres ronds.
- Le client utilise parfois une boîte aux lettres comme adresse postale.
- Le client reçoit plusieurs dépôts directs provenant de plateformes mondiales de traitements de paiements et/ou d'échange de monnaies virtuelles, typiquement des sommes inférieures au seuil de déclaration.
- Le client demande des virements télégraphiques au profit d'entreprises faisant la promotion de la vente de fentanyl et/ou de ses précurseurs chimiques connus : NPP (1-Phénéthyl-4-pipéridone); ANPP (4-azido-2-Phosphate de nitrophényle) et Norfentanyl (N-phényl-N-pipéridinyl-4-propanamide).

<sup>1</sup>. CANAFE (2018), *Alerte opérationnelle : Blanchiment des produits du trafic du fentanyl* <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/oai-fentanyl-fra>.

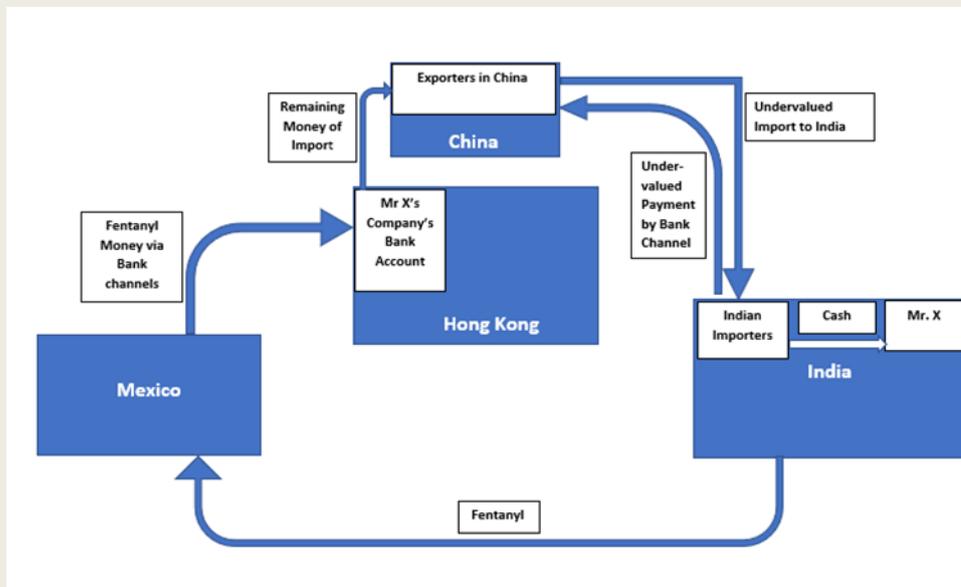
Source : Canada

#### Cas 2 : Recours à des sociétés pharmaceutiques en ligne, transferts au moyen du stratagème de blanchiment de capitaux par voies commerciales (BAVC) en Inde

L'autorité indienne du renseignement fiscal a obtenu des informations de source fiable indiquant que la personne « X » se livrait à la fabrication illicite de chlorhydrate de fentanyl, un stupéfiant, en vue de le fournir à des ressortissants étrangers. Le fentanyl est fabriqué dans un laboratoire géré illégalement par une personne « Y », à Indore. Un ressortissant étranger se rend à Indore où « X » et « Y » organisent une réunion avec ce complice étranger (un ressortissant mexicain) en vue de

la livraison ou de la contrebande d'une importante cargaison de chlorhydrate de fentanyl.

Le fentanyl produit est ensuite transporté au Mexique pour être revendu aux États-Unis. Les fonds versés sur le compte bancaire de la société de M. X située à Hong Kong, en Chine, provenaient du Mexique par des réseaux bancaires. Pour faire entrer ces fonds en Inde, M. X a contacté divers importateurs qui avaient l'habitude d'importer des marchandises d'un autre pays asiatique, dont la valeur était souvent réduite pour éviter les droits de douane. Cependant, afin de prévenir toute détection, ces importateurs ne pouvaient transférer le montant de ces marchandises sous-évaluées vers l'autre pays asiatique que par l'intermédiaire de réseaux bancaires. M. X transférerait alors le montant différentiel de ces marchandises (montant différentiel = valeur réelle des marchandises – valeur sous-évaluée des marchandises déclarées aux douanes) à l'exportateur depuis son compte bancaire de Hong Kong, en Chine. Ces importateurs indiens lui payaient ce montant en espèces en Inde.



Les autorités ont saisi le matériel de fabrication et les instrumentalités de contrebande, ainsi que 8 600 \$ US en produits de vente de même qu'un véhicule. La procédure relative à l'infraction principale est en cours.

Source : Inde

### **Enquêtes et condamnations pour des infractions de blanchiment de capitaux liées au trafic illicite d'opioïdes**

40. De nombreux pays n'utilisent pas d'indicateurs spécifiques pour déceler les activités de blanchiment de capitaux liées à différents types de trafic de stupéfiants, enquêter sur ces activités et engager des poursuites (par exemple, les indicateurs relatifs au blanchiment de capitaux pour le trafic de cocaïne

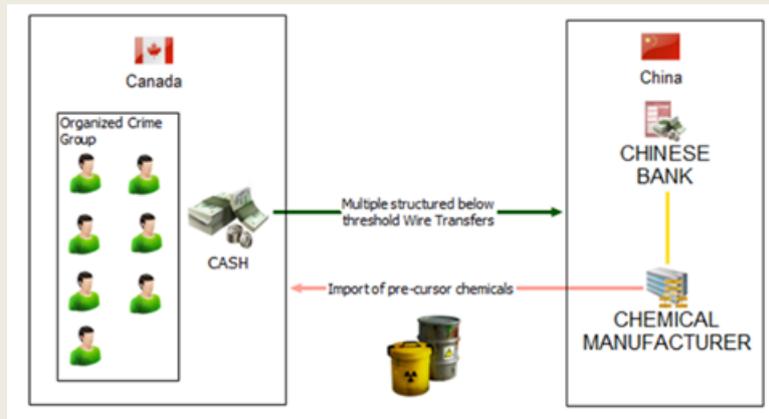
peuvent être les mêmes que ceux utilisés pour le trafic de fentanyl). La plupart des gouvernements utilisent leur cadre actuel de lutte contre le blanchiment de capitaux provenant du trafic de stupéfiants et l'appliquent à des substances telles que le fentanyl ou le tramadol.

41. Le suivi de la chaîne d'approvisionnement qui contribue à la production et à la distribution de ces médicaments, ainsi que les moyens financiers qui soutiennent cette chaîne d'approvisionnement et les produits issus de la vente de la drogue finale, est un des principaux objectifs de l'enquête. Cela inclut la dynamique en amont : les fonds qui permettent d'acquérir les matières premières et les équipements de fabrication, à savoir les précurseurs chimiques, les presses à comprimés et le matériel de laboratoire nécessaires à la production de drogues synthétiques.
42. Dans la plupart des cas, les GCO acquièrent des matières premières et des équipements de production auprès de sources commerciales légitimes. Certaines de ces entreprises appuient sciemment les agissements du groupe criminel; en revanche, d'autres ignorent que les groupes criminels détournent leurs produits. Par conséquent, les pays ont cité l'importance pour les autorités douanières et les services de contrôle des exportations de produire et de suivre des renseignements de premier plan. En outre, ils ont souligné l'importance du renseignement financier obtenu à partir des déclarations d'opérations suspectes (DOS) liées à ce type de commerce, en particulier lorsque l'une des contreparties est une société-écran ou une société fictive présumée.

### **Encadré 3.5. Détection d'achats de précurseurs chimiques par le biais de transactions suspectes**

La typologie suivante explique comment des méthodes de paiement douteuses peuvent aider une banque à repérer des achats de produits chimiques illicites destinés à la production de fentanyl.

Ce groupe criminel organisé a fait appel à plusieurs personnes étroitement liées pour effectuer des transactions en espèces sous le seuil prévu pour l'achat de dizaines de virements destinés au même fabricant de produits chimiques établi en Asie. La banque a remarqué ce mode de paiement inhabituel et a soumis un rapport détaillé de transaction suspecte pour toutes les personnes impliquées. Les personnes en question faisaient l'objet d'une enquête pour la production de fentanyl, laquelle requiert une grande quantité de précurseurs chimiques.



Source : Canada

### Exemple de publicité sur une plateforme de commerce en ligne – 4-AP, comme précurseur du fentanyl

Source : ONUDC (2021), *Rapport mondial sur les drogues*, cahier 2, p. 71 (en anglais seulement).

43. Au-delà de la chaîne d’approvisionnement pour la production, les enquêteurs continuent de s’intéresser à la dynamique en aval, c’est-à-dire aux opérations quotidiennes des GCO dans leurs zones de compétence, y compris le blanchiment des produits et la nature du marché clandestin de la drogue. Étant donné que la plupart des groupes criminels se livrent au trafic de divers types de stupéfiants et d’autres produits illicites, seule une poignée de pays disposent d’organes spécialisés dans le trafic d’opioïdes synthétiques. Leurs enquêtes concernent plutôt la vente de différentes drogues dans la rue, tandis que des groupes de travail inter-administration se consacrent aux types de drogues prioritaires et aux acteurs du monde criminel plus expérimentés.
44. Bon nombre de ces groupes de travail inter-administration appliquent une approche de suivi à la trace de l’argent en complément des enquêtes sur la possession et la distribution (voir l’exemple ci-dessous). Cette approche profite aux autorités, car elle permet de réunir l’expérience et les compétences pertinentes pour mener des enquêtes importantes ou complexes via un mécanisme opérationnel unique, ce qui peut aider les administrations participantes qui n’ont pas la capacité de mener des enquêtes financières parallèles ou des enquêtes sur le blanchiment de capitaux par elles-mêmes, ou qui n’ont pas accès à des ensembles de données spécifiques. Les autorités d’enquête et de poursuite rappellent aussi que ces enquêtes sont des priorités plusieurs niveaux et peuvent donc consentir à des moyens ou des fonds supplémentaires, en plus de fournir les outils techniques et juridiques nécessaires pour mener à bien les enquêtes financières.

### Encadré 3.6. Modèles de groupe de travail inter-administration de lutte contre la drogue

La Organized Crime Drug Enforcement Task Force (OCDETF) est un organe indépendant du département américain de la Justice. Créée en 1982, l'OCDETF est la pièce maîtresse de la stratégie du Procureur Général pour combattre le crime organisé transnational et réduire la présence de stupéfiants illicites aux États-Unis au moyen d'une approche de l'application de la loi dirigée par le département et faisant intervenir plusieurs organisations. L'OCDETF met à profit les ressources et l'expertise de ses partenaires pour mener des enquêtes ciblées, coordonnées et de long terme sur les réseaux transnationaux de criminalité organisée, de blanchiment de capitaux et de trafic de stupéfiants.

Dirigé par un service administratif et responsable de plus de 500 procureurs fédéraux, de 1 200 agents fédéraux et de quelque 5 000 policiers locaux et d'État, l'OCDETF met en œuvre une stratégie nationale conjuguant le ciblage prioritaire, la coordination, le partage d'information et la mobilisation sélective de ressources afin de perturber et de démanteler le plus efficacement possible les organes de commandement et de contrôle des organisations criminelles.

L'initiative des forces de frappe de l'OCDETF prévoit la mise en place d'équipes permanentes et multiservices dirigées par des procureurs, qui mènent des opérations transjuridictionnelles fondées sur le renseignement contre des cibles prioritaires et leurs réseaux financiers illicites affiliés. L'objectif de cette initiative est de rassembler les autorités d'enquête et de poursuite à niveau national, fédéral et local dans un même lieu propice à la communication et à la collaboration. Les services de lutte de l'OCDETF tirent parti de la synergie créée par les relations à long terme entre agents, analystes et procureurs ayant travaillé ensemble au fil du temps, et constituent un modèle éprouvé de lutte contre le crime organisé.

Le regroupement des ressources de l'OCDETF dans des villes clés du pays présente des avantages considérables, notamment une utilisation plus efficace des ressources limitées des agences et des programmes, un meilleur partage du renseignement entre les services et l'optimisation des efforts combinés pour intensifier les impacts régionaux et nationaux.

Source : Département de la Justice des États-Unis (2022), *Organized Crime Drug Enforcement Task Forces* [www.justice.gov/ocdetf/about-ocdetf](http://www.justice.gov/ocdetf/about-ocdetf) (en anglais seulement).

45. L'étude de cas ci-dessous présente un exemple de l'approche consistant à suivre les fonds à la trace en vue de procéder à l'identification et à l'arrestation des personnes impliquées dans le trafic des drogues comme telles. Les enquêteurs ont pu ainsi se servir de données financières pertinentes pour découvrir l'implication d'un grand nombre de sociétés. Cette enquête a mené à des

accusations de blanchiment d'argent et a permis d'impliquer des fonctionnaires ayant participé à des actes de corruption et de subornation.

### Encadré 3.7. Trafic de tramadol et blanchiment de capitaux

Une équipe d'intervention des services de renseignement de la police nigériane a transmis un cas de trafic de tramadol à l'organisme national d'application de la loi antidrogue. Les agents ont saisi 200 cartons de pilules de tramadol destinées au marché noir, ce qui a permis de retrouver la trace d'un trafiquant de haut rang. Après consultation de l'unité nigériane du renseignement financier, l'analyse a révélé que ce trafiquant était lié à 103 comptes bancaires distincts, répartis comme suit :

- 10 comptes de personnes physiques;
- 55 comptes de sociétés (dont il était l'actionnaire principal);
- 48 comptes d'entreprise pour lesquels d'autres personnes étaient actionnaires à parts égales.

Des enquêtes complémentaires ont permis de découvrir que le suspect avait importé plusieurs conteneurs d'expédition remplis de tramadol pour en faire la vente illégale.

Il s'agissait de comptes dans plusieurs devises, notamment le dollar américain et la livre sterling. Ce stratagème consistait à utiliser des comptes bancaires et des prêts pour masquer les produits du crime, y compris le blanchiment par le biais de biens immobiliers, à savoir l'achat de 72 propriétés au Nigéria.

Le cas fait actuellement l'objet de poursuites. Les actifs et les comptes bancaires ont tous été saisis et la confiscation provisoire des biens a été entamée. Cette affaire a également mené à la découverte de cas de corruption de haut niveau impliquant des fonctionnaires de police qui ont également été arrêtés et accusés de blanchiment d'argent et de trafic de drogue.

Source : Nigéria

46. Une poignée de pays ont activement entrepris des enquêtes transfrontalières approfondies sur des schémas de blanchiment de capitaux dirigés par des membres de haut rang de GCO. On peut citer des exemples notables de recours à l'entraide judiciaire et à l'extradition pour démanteler ces réseaux (voir notamment l'**Error! Reference source not found.** consacré au partage transfrontalier de renseignements sur le trafic de fentanyl).

## Individus et entreprises impliqués dans le trafic d'opioïdes synthétiques et profils financiers

47. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les personnes et les organisations sont au cœur du modèle économique du trafic d'opioïdes synthétiques (certaines des conclusions générales peuvent être étendues à d'autres types de trafic de stupéfiants). Les personnes impliquées dans les activités de trafic de stupéfiants aux différents stades des divers modèles commerciaux peuvent être regroupées dans les catégories suivantes en fonction de la manière dont elles exercent un rôle financier, ce qui peut survenir à divers degrés de spécialisation.

- **Les petits vendeurs** (par exemple, des quantités de 5 grammes tout au plus). Ils dépensent leurs recettes pour leur consommation personnelle et le paiement de leur loyer et d'autres services. Ils peuvent effectuer des opérations de change et des transferts d'argent en utilisant divers systèmes de transfert monétaire. Certains ont une source légale de revenus en plus de ceux tirés du trafic de drogue.
- **Les coursiers et les petits vendeurs de drogue** qui livrent de faibles quantités de drogue (par exemple, des sachets de fentanyl de 20 grammes maximum) ou les achètent à d'autres vendeurs. Cette catégorie regroupe vraisemblablement pour la plupart des consommateurs de drogues qui, selon la situation, agissent en tant qu'intermédiaires ou achètent indépendamment de petites quantités de drogues pour les revendre. Ces individus se rémunèrent sur la différence entre le prix d'achat et le prix de revente des drogues. Souvent, ils n'ont pas d'autre source de revenus et dépensent leurs gains pour acheter de nouveaux stocks de drogues et payer les services de transport et leur consommation personnelle.

**Vendeurs intermédiaires** (par exemple, des quantités ne dépassant pas un kilogramme de fentanyl). Il s'agit d'individus qui vendent des drogues obtenues auprès d'organisations criminelles principalement comme seule source de revenus, mais qui peuvent aussi exercer des activités commerciales légales. Les vendeurs intermédiaires sont susceptibles de se livrer à la collecte de grandes quantités d'argent liquide à un niveau local ou régional. Dans certains cas, les produits du trafic de la drogue sont dépensés pour leur consommation personnelle ou parfois utilisés dans le cadre d'activités commerciales légales, de l'achat de devises ou de biens immobiliers et pour s'offrir un train de vie luxueux. Les collecteurs de grosses sommes d'argent liquide peuvent réunir les recettes de plusieurs distributeurs de petite ou moyenne taille en vue de les redistribuer sous forme de contrebande.

## Défis de la coordination et de la coopération dans le cadre des enquêtes sur le blanchiment de capitaux

48. Les gouvernements sont confrontés à de nombreux défis de longue date lorsqu'il s'agit d'enquêter sur le blanchiment de capitaux lié au trafic de stupéfiants, ainsi qu'à des obstacles spécifiques au trafic d'opioïdes synthétiques illicites.
49. Trois défis sont le plus souvent évoqués par les autorités :
- l'absence d'utilisation proactive du renseignement financier dans de nombreuses enquêtes sur le trafic de drogue;

- des lacunes dans le suivi du financement qui alimente la chaîne d'approvisionnement en opioïdes synthétiques illicites;
  - l'incapacité de retracer et de saisir les actifs en temps opportun.
50. Les autorités d'enquête et de poursuite devront améliorer la coopération nationale et internationale afin de pleinement remédier à ces lacunes. De nombreux pays voient toutefois survenir des difficultés liées à leur cadre juridique national ou aux différences entre les dispositifs nationaux de chaque État.

### ***Coopération, coordination et partage d'informations à l'échelle nationale***

51. Il existe depuis longtemps des méthodes interadministrations pour enquêter sur le trafic de drogue qui pourraient également s'appliquer aux opioïdes synthétiques si les autorités commencent à détecter une forte percée de ces drogues sur leurs marchés nationaux. Parmi ces méthodes, beaucoup reposent sur une approche d'enquête par plusieurs administrations réunissant différentes autorités d'enquête et de poursuite aux niveaux national et local.
52. En raison des similitudes observées avec les autres types de trafic de stupéfiants, les défis à relever en matière d'enquête et de poursuite restent les mêmes lorsqu'il s'agit de repérer et d'imputer des accusations de blanchiment de capitaux liées au trafic d'opioïdes synthétiques illicites. Voici quelques-uns de ces défis :
- Les inspecteurs chargés des enquêtes sur les stupéfiants ont une expertise limitée en matière de blanchiment de capitaux, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'utilisation proactive du renseignement financier et des informations connexes, notamment en ce qui concerne la surveillance et le renseignement de source ouverte, pour ouvrir de nouvelles enquêtes.
  - Le manque de temps et de ressources des autorités concernées, ce qui signifie que les enquêtes complexes portant sur le blanchiment de capitaux ne sont pas adéquatement classées par ordre de priorité.
  - La complexité globale des enquêtes transnationales à grande échelle sur le blanchiment de capitaux, d'autant plus que certains maillons de la chaîne d'approvisionnement en opioïdes synthétiques illicites peuvent exister dans plusieurs pays et inclure des entreprises qui n'ont jamais fait l'objet d'un examen scrupuleux de la part des autorités en charge de la LBC-FT.
  - Les problèmes d'accès à des informations exactes et à jour concernant les bénéficiaires effectifs des personnes morales et constructions juridiques, une lacune de longue date constatée dans à travers l'ensemble du réseau global du GAFI et qui peut ralentir les enquêtes relatives aussi bien à la chaîne d'approvisionnement qu'au blanchiment des produits de la criminalité.

### ***Coopération internationale***

53. En raison de la nature même des matériaux nécessaires à la production d'opioïdes synthétiques, les enquêteurs remarqueront que l'activité en question est transnationale. Le besoin de répondre à cette dynamique est mis en évidence

par les efforts multilatéraux consacrés au contrôle de l'approvisionnement de ces drogues et de leurs précurseurs<sup>41</sup>.

54. Comme pour d'autres types d'infractions sous-jacentes, la nature transnationale du trafic d'opioïdes peut ralentir les enquêtes, y compris celles qui comportent une importante composante financière. Les GCO exploitent également des entreprises pharmaceutiques et chimiques légitimes à travers plusieurs juridictions qui représentent tout autant de pays d'origine, de transit et de destination. Ceux qui sont fortement impliqués dans le commerce illicite de produits pharmaceutiques et chimiques utilisent diverses méthodes pour dissimuler leur rôle, notamment le recours systématique à des sociétés-écrans, à des transitaires, au commerce électronique, etc.
55. Les groupes criminels utilisent des sociétés-écrans pour importer des produits pharmaceutiques et des précurseurs chimiques, ainsi que pour recevoir des livraisons d'équipements de production et les paiements correspondants. Dans le cas des transferts de valeur transfrontaliers, ils se servent de personnes morales et de constructions juridiques pour effectuer le mouvement des produits grâce à des schémas de blanchiment de capitaux par voies commerciales et à d'autres échanges et transferts de fonds.
56. Comme pour toutes les formes de trafic de stupéfiants, les criminels emploient un éventail de techniques et de mécanismes pour dissimuler le fait qu'ils possèdent et contrôlent des sociétés impliquées dans l'acquisition d'actifs achetés grâce au produit du trafic d'opioïdes synthétiques illicites (tels que des biens immobiliers), ce qui confirme la nécessité de collaborer au partage d'informations sur les bénéficiaires effectifs.
57. Les organisations asiatiques de blanchiment de capitaux sont des réseaux professionnels qui opèrent dans plusieurs pays, ce qui complique la capacité des autorités à enquêter sur leurs connexions (souvent peu affiliées). La coordination et la communication à l'échelle internationale relative aux liens financiers entre individus demeure difficile entre autorités compétentes des différents pays. Les organisations asiatiques impliquées dans le blanchiment de capitaux exploitent cette vulnérabilité des dispositifs LBC-FT, mais tirent également parti des vulnérabilités du commerce international et de son financement, ce qui permet les échanges de fonds transfrontaliers.

---

<sup>41</sup> Bien que les normes du GAFI ne l'exigent pas, les pays pourraient envisager d'évaluer leur participation à de tels mécanismes puisque cela servirait de base à une coopération accrue en matière de lutte contre le financement illicite. Voir notamment :

- La plateforme IONICS de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), « une plateforme de communication en ligne sécurisée conçue pour la communication en temps réel d'incidents liés à des cargaisons suspectes, au trafic, à la fabrication ou à la production illicites de nouvelles substances psychotropes, y compris les substances apparentées au fentanyl et d'autres opioïdes synthétiques à usage non médical [Traduction] » [www.incb.org/incb/en/project\\_ion/ionics.html](http://www.incb.org/incb/en/project_ion/ionics.html) (en anglais seulement).
- Le système de notification préalable à l'exportation de l'ONUDC et de l'OICS, qui « permet aux États membres d'échanger facilement en ligne des informations sur les envois (exportations et importations) de produits chimiques nécessaires à la fabrication de drogues illicites créant une dépendance, telles que l'héroïne, la cocaïne et les amphétamines, et de lancer des alertes pour intercepter les envois suspects avant qu'ils ne parviennent aux fabricants de drogues illicites [Traduction] » [www.unodc.org/unodc/en/global-it-products/pen.html](http://www.unodc.org/unodc/en/global-it-products/pen.html) (en anglais seulement).

58. Les demandes de coopération internationale font face de contraintes de temps. Ces obstacles peuvent être particulièrement difficiles à surmonter si les autorités d'autres pays limitent considérablement leur coopération sur certains types d'enquêtes financières, ou si, de manière plus générale, le secret financier fait obstacle à la coopération internationale.
59. Parmi les rares pays fournisseurs de ces matières premières, quelques-uns peuvent se montrer réticents à répondre aux demandes d'informations destinées à étayer les enquêtes, en particulier le partage de renseignements sur les transactions financières et les expéditions de produits chimiques à double usage.
60. Comme indiqué dans la section sur les types de blanchiment de capitaux, les actifs virtuels peuvent être utilisés comme moyen de paiement, et éventuellement de blanchiment pour des stupéfiants tels que les opioïdes synthétiques. Les actifs virtuels supposent des échanges transfrontaliers. Ils peuvent être utilisés comme plateforme pour le transfert de fonds et exigent donc une coopération internationale étroite<sup>42</sup>. En raison du caractère récent de l'application mondiale des mesures de LBC-FT aux actifs virtuels et aux PSAN, des défis à moyen terme sont à prévoir. Ceci est particulièrement important compte tenu du recours croissant aux actifs virtuels.

---

<sup>42</sup> Cependant, comme le démontre le deuxième examen de 12 mois du GAFI, « les types d'infractions impliquant des actifs virtuels peuvent inclure la vente de substances contrôlées, les infractions liées aux stupéfiants étant l'une des plus courantes [Traduction] ». GAFI (2021), *Second 12-Month Review of Revised FATF Standards – Virtual Assets and VASPs* (Deuxième examen de 12 mois des normes révisées du GAFI – Actifs virtuels et FSAV) [www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/second-12-month-review-virtual-assets-vasps.html](http://www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/second-12-month-review-virtual-assets-vasps.html) (en anglais seulement).

### Encadré 3.8. Démantèlement des marchés du Web clandestin Hansa et AlphaBay – Pays-Bas et États-Unis

En juillet 2017, les autorités américaines et la police nationale néerlandaise, avec le soutien d'Europol, ont démantelé l'infrastructure d'une économie criminelle clandestine responsable du commerce de plus de 350 000 produits illicites, dont des drogues, des armes à feu et des logiciels malveillants destinés à la cybercriminalité.

Grâce à du renseignement de premier ordre, les autorités néerlandaises ont pu prendre le contrôle de l'infrastructure de la plateforme. Parallèlement, les États-Unis avaient lancé une opération baptisée Bayonet, qui a permis d'identifier le créateur et l'administrateur d'AlphaBay, un citoyen canadien menant une vie luxueuse en Thaïlande. Le 5 juillet 2017, le principal suspect a été arrêté dans ce pays et le site a été mis hors service. Des cryptomonnaies d'une valeur de plusieurs millions de dollars ont été gelées et saisies à cette occasion. Des serveurs ont également été saisis au Canada et aux Pays-Bas. L'opération internationale visant à saisir les installations d'AlphaBay a été menée par les États-Unis et a nécessité la coopération et les efforts des autorités d'enquête et de poursuite en Thaïlande, aux Pays-Bas, en Lituanie, au Canada, au Royaume-Uni et en France, ainsi que de l'autorité européenne Europol.

Selon les informations publiques disponibles sur AlphaBay avant son démantèlement, un membre du personnel d'AlphaBay a affirmé que la société comptait plus de 200 000 utilisateurs et 40 000 vendeurs. Au moment de sa fermeture, AlphaBay comptait plus de 250 000 annonces de drogues illégales et de produits chimiques toxiques, de même que plus de 100 000 annonces concernant des documents d'identité et des dispositifs d'accès volés et falsifiés, des produits de contrefaçon, des logiciels malveillants ainsi que d'autres outils de piratage informatique, des armes à feu et des services de falsification.

Source : Europol, (2017), *Massive blow to criminal Dark Web activities after globally coordinated operation* (Coup dur pour les activités criminelles du Web clandestin après une opération coordonnée au niveau mondial) [www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/massive-blow-to-criminal-dark-web-activities-after-globally-coordinated-operation](http://www.europol.europa.eu/media-press/newsroom/news/massive-blow-to-criminal-dark-web-activities-after-globally-coordinated-operation) (en anglais seulement).

Département de la Justice des États-Unis (2017), *AlphaBay, the Largest Online 'Dark Market,' Shut Down* (Fermeture d'AlphaBay, le plus important « marché noir » en ligne) [www.justice.gov/opa/pr/alphabay-largest-online-dark-market-shut-down](http://www.justice.gov/opa/pr/alphabay-largest-online-dark-market-shut-down) (en anglais seulement).

## Rôle des prestataires de services financiers et des entreprises et professions non financières désignées

### Institutions financières et entreprises et professions non financières désignées

61. Les institutions financières et les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) représentent une source importante d'informations pour les CRF en ce qui concerne le trafic de stupéfiants, surtout grâce aux déclarations de soupçon (DS). Les gouvernements qui ont communiqué des statistiques sur les DS ont laissé entendre que très peu d'entre elles concernaient spécifiquement les opioïdes synthétiques illicites.
62. L'absence de DS relatives au trafic d'opioïdes synthétiques n'est peut-être pas surprenante étant donné que plusieurs pays ont indiqué qu'ils ne fournissaient pas d'indicateurs de risque spécifiques au sujet des opioïdes synthétiques, en particulier s'ils n'observaient pas une présence importante de ces drogues sur le marché.
63. Pour les pays qui enregistrent une forte augmentation de la présence d'opioïdes illicites sur leur marché intérieur de la drogue, certains ont fourni aux institutions financières et aux institutions financières et aux EPNFD des conseils spécifiques sur les différents types d'opioïdes synthétiques illicites, dans le but de les aider à repérer les sources de financement correspondantes.
64. Afin de fournir un point de contact approprié aux autorités d'enquête et de poursuite et aux gouvernements à tous les niveaux, les partenariats public-privé de partage d'information (qui permettent aux entités publiques et privées de partager des données relatives à la découverte des activités de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de criminalité économique au sens large) peuvent constituer un moyen utile de gérer certains risques accrus de blanchiment de capitaux<sup>43</sup>. Lorsque les circonstances s'y prêtent, ces partenariats peuvent offrir des canaux de communication et de diffusion efficaces pour la transmission d'informations pertinentes, d'indicateurs de risque et de commentaires. Quelques exemples de partenariats public-privé sont présentés dans les études de cas ci-dessous.

#### Encadré 4.1. Avis publics et partenariats public-privé sur les opioïdes

##### Exemple 1 : Avis public sur le trafic de fentanyl illicite

La cellule de renseignement financier des États-Unis, le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), a publié en 2019 un avis public pour mieux informer les institutions financières ainsi que les EPNFD américaines au sujet du financement du trafic de fentanyl illicite sur le territoire des États-Unis. L'avis abordait les deux filières par lesquelles

<sup>43</sup> Commission d'enquête sur le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique, rapport final, juin 2022, p. 992 (en anglais seulement).

le fentanyl illicite entrainé sur les marchés nationaux de la drogue au moment de sa publication : l'achat direct de fentanyl en Asie par des particuliers américains (qui a considérablement diminué); et le trafic transfrontalier par des groupes criminels organisés du Mexique qui, comme cela est décrit ailleurs dans le rapport, importent les précurseurs chimiques et fabriquent les drogues au Mexique (désormais la source principale pour les marchés américains de la drogue).

Dans cet avis, on distingue trois catégories de typologies comportant des paiements :

- la vente de ces drogues par des fournisseurs d'Asie, du Mexique ou d'autres pays;
- les méthodes utilisées par les groupes criminels organisés du Mexique et d'ailleurs pour blanchir les produits du trafic de fentanyl;
- les méthodes financières associées à la vente et à l'achat de fentanyl sur Internet par des acheteurs situés aux États-Unis.

Dans ces différentes catégories, on recense les principaux mécanismes de financement associés aux méthodes de trafic du fentanyl :

- les achats auprès d'une source d'approvisionnement étrangère effectués en recourant à des entreprises de services monétaires, à des transferts bancaires ou à des entreprises de traitement de paiement en ligne;
- les achats auprès d'une source d'approvisionnement étrangère effectués au moyen d'actifs virtuels (tels que Bitcoin, Bitcoin Cash, Ethereum ou Monero);
- les achats auprès d'une source d'approvisionnement américaine au moyen d'une entreprise de services monétaires, d'un processeur de paiement en ligne, d'actifs virtuels ou de ventes de personne à personne;
- d'autres mécanismes plus généraux de blanchiment de capitaux utilisés pour l'approvisionnement et la distribution par un groupe criminel organisé.

Le rapport fournit également des avertissements pour aider les entités du secteur privé concernées à reconnaître les activités financières douteuses susceptibles d'être liées au trafic de fentanyl.

Source : FinCEN (2019), *Public Advisory on Trafficking of illicit fentanyl* (Avis public sur le trafic de fentanyl illicite), [FinCEN Advisory FIN-2019-A006, August 21, 2019](#) (en anglais seulement)

### Exemple 2 : Partenariat public-privé avec les banques dans le cadre du projet Guardian

Le projet Guardian est un partenariat public-privé canadien dirigé par des banques. Il a pour but de lutter contre le blanchiment de capitaux lié au trafic de fentanyl illicite.

Grâce au projet Guardian et à la participation active des entreprises canadiennes, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), qui représente l'équivalent canadien du FinCEN, a reçu des milliers de déclarations de soupçon (DS) liées au trafic de fentanyl illicite, lesquelles ont donné lieu à des centaines de communications préventives de renseignements financiers à l'intention des autorités d'enquête et de poursuite. Depuis le début du projet, le CANAFE a transmis plus de 900 communications de renseignements financiers aux autorités d'enquête et de poursuite participant au projet Guardian. Ces communications concernaient une multitude de DS uniques ou multiples considérées comme des indicateurs de blanchiment de capitaux lié au fentanyl.

Source : Canada

### Plateformes de paiement numérique et prestataires de services en actifs numériques (PSAN)

65. Comme l'indique la revue à 12 mois des normes révisées du GAFI concernant les actifs virtuels et les PSAN<sup>44</sup>, l'application des mesures de LBC-FT demeure inégale au sein du réseau mondial. De nombreux pays privilégient la communication de conseils aux prestataires de services en actifs numériques afin de mieux comprendre leur risque, leur contexte et leurs vulnérabilités, ce qui peut empêcher leur utilisation par divers GCO, y compris les trafiquants de stupéfiants. La capacité d'évaluer les risques et de signaler les transactions d'actifs virtuels est un outil primordial pour détecter les activités financières douteuses. L'encadré ci-dessous présente un exemple tiré de lignes directrices.

#### Encadré 4.2. Directives sectorielles relatives aux PSAN

En réponse aux vulnérabilités inhérentes au secteur des actifs virtuels, de nombreux gouvernements ont fourni des conseils spécifiques aux acteurs de ce secteur. Les Iles Caïmans, par exemple, ont publié des lignes directrices révisées en février 2021 conformément aux révisions apportées à leurs lois.

<sup>44</sup> GAFI (2020), *12-Month Review of the Revised FATF Standards on VAs and VASPs* (Examen de 12 mois des normes révisées du GAFI sur les AV et les FSAV) [www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/12-month-review-virtual-assets-vasps.html](http://www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/12-month-review-virtual-assets-vasps.html) (en anglais seulement).

Les lignes directrices indiquent généralement les types de prestataires soumis à la réglementation pertinente en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que les caractéristiques sous-jacentes des produits qui peuvent entraîner des risques de blanchiment de capitaux, y compris ceux liés au trafic de stupéfiants. Les lignes directrices précisent que tout lien avec le trafic de stupéfiants constitue un élément déclencheur de l'adoption de mesures de vigilance accrues :

Comme le prévoient les articles 27 et 28 du *Règlement relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux* (AMLR), lorsque le risque de blanchiment de capitaux et de financement d'activités terroristes est plus élevé en raison de l'existence de l'une des circonstances énumérées à l'article 27 du Règlement, des mesures de vigilance accrue doivent être prises. Par exemple, les transferts d'actifs virtuels en provenance de pays ou associés à des pays où le crime organisé, la corruption, le terrorisme ou d'autres activités criminelles sévissent, notamment les pays d'origine ou de transit de drogues illicites, de trafic d'êtres humains, de contrebande et de jeux d'argent illégaux, ou encore les pays soumis à des sanctions ou à des embargos, ainsi que les pays dont la gouvernance, l'application des lois et les régimes réglementaires sont déficients, peuvent représenter des risques plus élevés de blanchiment de capitaux et de financement d'activités terroristes. D'autres indicateurs peuvent correspondre à des facteurs de risque associés au produit, au service, à la transaction ou au canal de distribution d'actifs virtuels, notamment si l'activité comporte des transactions pseudonymes ou anonymes, des relations d'affaires ou des transactions sans contact direct, et/ou des paiements reçus de tiers inconnus ou non associés.

Source : Cayman Islands Monetary Authority (2020), *Guidance Notes (Amendments) on the Prevention and Detection of Money Laundering, Terrorist Financing and Proliferation Financing in the Cayman Islands* (Notes d'orientation [amendements] sur la prévention et la détection du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération dans les îles Caïmans). [https://www.cima.ky/upimages/commonfiles/PARTIXSECTORSPECIFICGUIDANCENOTESONVIRTUALASSETSERVICEPROVIDERS\\_1614290813.pdf](https://www.cima.ky/upimages/commonfiles/PARTIXSECTORSPECIFICGUIDANCENOTESONVIRTUALASSETSERVICEPROVIDERS_1614290813.pdf) (en anglais seulement)

## Recommandations et conclusions

### Recommandations

66. Les pays devraient mettre en œuvre les recommandations du GAFI d'une manière qui soit cohérente avec l'approche fondée sur les risques. Les standards constituent le cadre le plus efficace pour traiter les produits générés par le trafic d'opioïdes (et toutes les autres formes de trafic de drogues)<sup>45</sup>. Dans le cas du trafic d'opioïdes, l'application concrète de ces normes signifie également que les pays doivent :

- a) Améliorer la compréhension des risques
  - i. D'une manière générale, les pays doivent garantir des pratiques d'évaluation des risques plus rigoureuses afin d'élaborer des cadres juridiques et réglementaires renforcés pour lutter contre le fléau des opioïdes illicites.
  - ii. Les pays devraient continuer à recenser et à évaluer les risques de blanchiment de capitaux liés au trafic de stupéfiants (dans son ensemble), tout en tenant compte des nouveaux développements en matière de trafic de stupéfiants. Cela devrait inclure toute nouvelle tendance liée aux transactions financières destinées à l'achat de précurseurs chimiques illicites et à la vente d'opioïdes synthétiques, ainsi qu'au blanchiment des produits au moyen de plateformes en ligne (y compris les sites Web clandestins). Cette démarche suppose le recensement des cas de ventes connues de précurseurs d'opioïdes en vue d'un examen et d'une analyse axés sur les risques. Ce travail devrait également contribuer à l'élaboration d'indicateurs de risque.
  - iii. Les pays doivent s'assurer que les autorités compétentes disposent de processus de coordination qui favorisent le partage de renseignements et de connaissances sur les techniques de blanchiment de capitaux liées aux nouvelles tendances du trafic de drogue.
- b) Faire progresser les enquêtes financières
  - iv. Les autorités d'enquête et de poursuite, y compris celles qui ont une grande expérience des enquêtes financières (dont les CRF, les services douaniers ainsi que les autorités compétentes en matière de LBC-FT), devraient obtenir une formation supplémentaire sur la réalisation d'enquêtes relatives au financement de la chaîne d'approvisionnement en précurseurs, et s'assurer que la portée de la formation et de la sensibilisation s'étend aux entreprises (par exemple, les importateurs de produits pharmaceutiques et chimiques) qui fournissent délibérément ou involontairement des matières premières aux GCO.
  - v. Les autorités nationales devraient répertorier les obstacles juridiques et opérationnels à la détection, au gel, à la saisie ainsi qu'à la

---

<sup>45</sup> Il s'agit notamment de la mise en œuvre adéquate d'un cadre axé sur le renseignement financier, qui consiste en un système de déclaration fondé sur le risque et émanant des entités de déclaration concernées. Un cadre solide de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme permet également de suivre l'argent à la trace afin de repérer, de geler et de saisir les actifs provenant d'activités criminelles.

confiscation des actifs liés au blanchiment d'argent découlant du trafic de stupéfiants ou générés par celui-ci.

- vi. Des politiques et des procédures de conformité strictes doivent décrire les mesures spéciales à prendre, notamment celles relatives à l'identification des clients et aux informations sur la propriété effective, à la fréquence de mise à jour de ces informations et à la surveillance continue des relations d'affaires en ce qui concerne les transactions et les relations d'affaires reconnues comme présentant un risque élevé en matière de détection de structures bancaires clandestines.
- c) Améliorer la coopération internationale
- vii. Les pays devraient, au niveau bilatéral, régional et multilatéral, déterminer et mettre à profit les mécanismes existants pour élargir la coopération internationale afin de lutter contre les chaînes d'approvisionnement en opioïdes synthétiques. Parmi ces mécanismes pourraient figurer des dialogues ou des partenariats public-privé (voir ci-dessous) visant à encourager la collaboration entre les pays d'origine, de transit et de destination des précurseurs de drogues synthétiques, des réseaux professionnels de blanchiment de capitaux et des produits finis.
- d) Promouvoir la participation du secteur privé et les partenariats public-privé
- viii. Les pays devraient veiller à ce que les entités déclarantes du secteur privé soient conscientes des risques que présentent les nouvelles technologies (y compris les sites Web clandestins et les actifs numériques) pour faciliter le blanchiment de capitaux provenant du trafic de stupéfiants et prennent les mesures appropriées pour refuser aux criminels l'accès à leurs plateformes commerciales ou à leurs produits.
  - ix. Les pays devraient déterminer ou mettre à profit les mécanismes existants afin de partager les avertissements et les typologies (y compris des renseignements confidentiels ou de nature délicate, sous réserve des garanties juridiques appropriées) avec les entités du secteur privé concernées par le trafic d'opioïdes synthétiques dans leur territoire spécifique.
  - x. Les gouvernements devraient définir des mécanismes appropriés d'échange d'informations pour aider les entités du secteur privé à mieux reconnaître et signaler les activités douteuses liées au détournement illicite de précurseurs chimiques vers des GCO.

## Conclusions

67. Le nombre croissant de décès par surdose est un sinistre rappel du bilan humain de l'impact tragique, mais évitable, du trafic d'opioïdes synthétiques. Même s'il est urgent de faire davantage pour lutter contre le trafic d'opioïdes, de nombreuses autorités ont encore du mal à détecter et à perturber les activités de blanchiment de capitaux qui enrichissent les personnes impliquées dans ce commerce. Les conclusions du rapport suggèrent que les réseaux professionnels de blanchiment de capitaux permettent à des gangs criminels bien organisés de blanchir à grande échelle les produits du commerce illicite d'opioïdes. En

particulier, les cas examinés dans le cadre de ce rapport suggèrent que les organisations asiatiques de blanchiment de capitaux sont de plus en plus sollicitées pour blanchir des fonds au moyen de diverses méthodes qui tirent profit des systèmes financiers d'un certain nombre de pays. Les paiements en échange de drogues se font également par le biais d'actifs virtuels et du Web clandestin.

68. Le trafic d'opioïdes vient s'ajouter à une longue liste d'autres infractions sous-jacentes dont les criminels continuent de tirer profit et pour lesquelles les autorités ont du mal à repérer et à récupérer les produits illicites. Pour que les choses changent, les efforts de lutte contre le blanchiment de capitaux doivent être au cœur des discussions sur la manière de s'attaquer à cette forme sophistiquée de criminalité organisée. Les autorités doivent faire davantage pour éliminer les fruits de toutes les formes de trafic de stupéfiants. Pour y remédier, les gouvernements doivent d'abord renforcer leur capacité à cerner les risques liés aux opioïdes. Les organismes chargés de l'application de la loi concernés doivent coordonner étroitement leurs actions avec les enquêteurs financiers. Les échanges entre les secteurs public et privé sur ce sujet sont également un moyen important de fournir des commentaires et des informations utiles sur les dernières tendances aux intervenants du secteur financier.

## Indicateurs de risque

69. Les indicateurs de risque suivants sont pertinents pour les aspects financiers du trafic de drogues synthétiques. Il est important de souligner que les indicateurs de risque démontrent ou suggèrent la probabilité qu'une activité inhabituelle ou douteuse se produise. L'existence d'un seul indicateur de risque relatif à un client ou à une transaction ne permet pas à elle seule de soupçonner un blanchiment de capitaux en rapport avec le trafic d'opioïdes synthétiques illicites, de même qu'un seul indicateur ne suffira pas nécessairement à prouver l'existence d'une telle activité, mais il peut inciter à poursuivre la surveillance et l'examen, le cas échéant.
70. Ces indicateurs de risque ne doivent pas être considérés comme s'appliquant exclusivement aux opioïdes synthétiques illicites. Dans de nombreux cas, lorsque les produits du trafic de drogues remontent la chaîne de valeur depuis la rue jusqu'aux réseaux sophistiqués de blanchiment de capitaux, y compris les réseaux de blanchiment de capitaux professionnels et de tiers, les produits du trafic d'opioïdes synthétiques sont intégrés aux produits provenant de la vente d'autres drogues illicites. Par conséquent, les indicateurs sont davantage transversaux pour les différents types de drogues. Les entités déclarantes doivent utiliser ces indicateurs conjointement avec une approche fondée sur le risque et d'autres indicateurs de blanchiment de capitaux; d'autres entreprises du secteur privé non visées par les normes du GAFI pourraient envisager d'intégrer ces indicateurs en fonction de leur risque d'exploitation par les GCO.
71. La première section décrit les indicateurs de risque qui pourraient laisser penser à un approvisionnement qui appuie le trafic et la vente d'opioïdes synthétiques. La deuxième section comprend des indicateurs de risque qui sont révélateurs de l'écosystème élargi du blanchiment d'argent lié au trafic de drogue.
72. Les autorités nationales doivent comprendre que la nature du blanchiment de capitaux lié au trafic de drogue peut évoluer rapidement. Les GCO réagissent aux réglementations et aux mesures supplémentaires conçues pour détecter, perturber et limiter leurs activités de blanchiment. Par conséquent, les orientations, les avis et les indicateurs de risque peuvent nécessiter une mise à jour régulière pour garantir une application efficace. De tels cas soulignent l'importance du partage d'informations avec les organismes chargés de l'application de la loi et les autres autorités opérationnelles.

### Activités de profilage et d'approvisionnement liées au trafic d'opioïdes synthétiques

#### *Indicateurs relatifs aux clients*

- Les clients s'engagent dans des transferts monétaires qui font intervenir des sites Web de vente de produits pharmaceutiques ou chimiques, surtout s'ils ne correspondent pas au profil établi des clients, ou si les transactions sont effectuées par une entreprise ayant peu d'antécédents.
- Le client a des antécédents criminels avérés d'implication dans des opérations de laboratoire clandestin ou il est cité dans d'autres informations de source ouverte concernant des activités criminelles similaires.

- Liens, par une association professionnelle ou un rôle dans la chaîne d'approvisionnement, avec d'autres drogues chimiques connexes (y compris l'isotonitazène, la benzodiazépine, le tramadol, le carfentanyl, l'étonitazène, le protonitazène, la buprénorphine et les précurseurs chimiques connexes, y compris le fluoro-boc-4-AP, ainsi que d'autres noms et numéros scientifiques).
- Références à des termes d'argot pour désigner des drogues synthétiques (Roxies, blues, etc.) dans des communications non chiffrées sur des sites Web et sur des plateformes numériques du secteur privé, qui peuvent être vues par des autorités opérationnelles, des institutions financières ou des EPNFD, selon le contexte des communications.
- L'entité exerce des activités commerciales ou applique un modèle commercial hors norme pour son secteur ou ne mène aucune activité commerciale dans son pays d'origine. Il peut également être difficile de confirmer la nature exacte des activités.
- Le client est une entité commerciale engagée dans la vente et l'importation de produits pharmaceutiques qui présente peu d'indicateurs d'une activité économique connexe (il est possible que la personne morale ait été créée exclusivement pour exercer cette activité).
  - L'entité marchande peut également n'avoir aucune présence physique (vitrine) ou en ligne, et un personnel minimal qui ne concorde pas avec le profil d'une entreprise pharmaceutique ou d'un fournisseur, comme déterminé par des rapports de source ouverte ou des informations fournies à une institution financière ou à une EPNFD.
  - L'enregistrement peut avoir eu lieu dans un pays tiers, sans lien apparent avec les sources et le pays de destination<sup>46</sup>.
  - Implication de sociétés fictives ou de sociétés constituées ou enregistrées pouvant servir de nœuds dans les chaînes d'approvisionnement dans un pays à haut risque<sup>47</sup>.
  - Le profil ou la description de l'entreprise peut renvoyer à d'autres produits similaires tels que des médicaments, des suppléments, des vitamines, etc.
- Un client impliqué dans l'importation ou l'exportation de produits chimiques connaît des augmentations ou des changements soudains et inexplicables dans ses transactions.
- Les activités d'une entité commerciale ne semblent pas convenir à l'adresse indiquée; par exemple, une entité commerciale semble utiliser des propriétés

---

<sup>46</sup> Cette détermination peut se fonder sur différents types de registres tenus par une juridiction particulière ou dans celle-ci (registre des sociétés, bases de données des autorités fiscales, bases de données publiques des entreprises).

<sup>47</sup> Parmi d'autres sources, les autorités nationales et les entités du secteur privé devraient consulter, entre autres, le registre public du GAFI concernant les juridictions à hauts risques et juridictions sous surveillance.  
[www.fatf-gafi.org/publications/high-riskandnon-cooperativejurisdictions/?hf=10&b=0&s=desc\(fatf\\_releasedate\)](http://www.fatf-gafi.org/publications/high-riskandnon-cooperativejurisdictions/?hf=10&b=0&s=desc(fatf_releasedate))

résidentielles, sans disposer d'un espace à vocation commerciale ou industrielle, sans explication raisonnable.

- Les vérifications des antécédents ou les interactions avec les propriétaires suggèrent qu'ils agissent pour le compte de quelqu'un en tant que prête-noms afin de dissimuler les bénéficiaires effectifs (par exemple, manque d'expérience ou de formation universitaire ou technique).
- Les clients qui sont des entreprises pharmaceutiques et chimiques affichent un manque évident d'activités commerciales courantes, comme le versement des salaires, les coûts d'exploitation, le versement d'impôts.
- Un client qui est un fournisseur effectue des transactions importantes avec des services postaux et de messagerie, même s'il ne bénéficie d'aucune présence en ligne.
- Une ou plusieurs personnes morales qui s'informent auprès d'entreprises d'importation et d'exportation au sujet de la réception et de l'achat de quantités importantes de produits chimiques ainsi que d'équipements de fabrication médicale (par exemple, presses à comprimés, cuves à pression, etc.) n'ont pas d'antécédents pertinents ou de profil commercial correspondant à cette activité.
- Une entité commerciale se procure des produits pharmaceutiques, des produits chimiques ou des produits susceptibles d'être utilisés pour la production d'opioïdes, prétendument pour son propre compte, mais les achats dépassent manifestement les capacités économiques de l'entité, par exemple, les transactions sont financées par des afflux soudains de dépôts en espèces ou des transferts de tiers sur les comptes de l'entité.
- Les contrats, factures ou autres documents commerciaux contiennent des descriptions vagues des produits chimiques ou pharmaceutiques négociés, par exemple, l'objet du contrat n'est décrit que de manière générique ou non spécifique.

### ***Blanchiment de capitaux par voies commerciales***

73. Les stratégies de blanchiment de capitaux par voies commerciales sont connues pour favoriser la réalisation de diverses infractions sous-jacentes, notamment le trafic de stupéfiants. Ces stratégies sont généralement associées à des blanchisseurs professionnels et nécessitent des chaînes d'approvisionnement bien établies ainsi que des acteurs organisés opérant dans plusieurs pays. Il est important de noter que le transfert de marchandises n'est pas une fin en soi; il est plutôt destiné à remplacer le transfert de valeurs (souvent des devises sur le marché noir).
74. Vous trouverez ci-dessous plusieurs exemples d'indicateurs de risque analysés dans ce rapport. Des informations supplémentaires sur les indicateurs de risque concernant le blanchiment de capitaux par voies commerciales sont disponibles dans le document et le rapport 2019 du GAFI et du Groupe Egmont sur les indicateurs de risque liés au blanchiment de capitaux par voies commerciales<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Voir le document et le rapport 2020 du GAFI et du Groupe Egmont sur les indicateurs de risque liés au blanchiment de capitaux : <https://www.fatf->

- Les structures des entités commerciales sont illogiques et impliquent des sociétés fictives et des sociétés dans des pays à haut risque.
- Une entité commerciale est enregistrée ou a des bureaux dans un pays où la conformité en matière de LBC-FT est faible.
- Une entité commerciale présente un manque notable d'activités commerciales types, par exemple l'absence de transactions salariales régulières correspondant au nombre d'employés déclarés, de transactions relatives aux coûts d'exploitation, de versements d'impôts.
- Une entité commerciale connaît des périodes d'inactivité inexplicables.
- Une entité commerciale effectue des transactions et utilise des itinéraires ou des méthodes d'expédition qui ne sont pas conformes aux pratiques commerciales habituelles. Les envois de marchandises sont de plus acheminés par plusieurs pays sans justification économique ou commerciale.
- L'activité commerciale est incompatible avec le secteur d'activité déclaré des entités concernées, par exemple, un concessionnaire automobile exporte des vêtements, ou un négociant en métaux précieux importe des fruits de mer.
- Une entité commerciale s'engage dans des transactions commerciales complexes impliquant de nombreux intermédiaires tiers dans des secteurs d'activité incongrus.
- Incohérences entre les contrats, les factures ou d'autres documents commerciaux, par exemple, contradictions entre le nom de l'entité exportatrice et le nom du destinataire du paiement; prix différents sur les factures et les contrats sous-jacents; ou divergences entre la quantité, la qualité, le volume ou la valeur des marchandises réelles et leurs descriptions.
- L'entreprise est engagée dans des activités d'importation et d'exportation à petite ou moyenne échelle, ou est un grossiste, un négociant ou un courtier opérant dans un secteur qui traite des produits de base à fort volume, à forte demande et à fourchette de prix variable, notamment l'agriculture, les denrées alimentaires, les textiles, l'électronique, les jouets, le bois et le papier ainsi que l'équipement automobile ou lourd.
- L'entité effectue des transactions avec de nombreuses entités qui exercent des activités dans les secteurs susmentionnés ou dont le nom suggère des activités dans un large éventail de secteurs non liés, puis plusieurs des transferts et activités suivants se produisent :
  - afflux soudain de transferts électroniques de fonds de grande valeur;
  - commande de virements électroniques au profit de sociétés commerciales ou de particuliers situés en Asie de l'Est et réception de virements électroniques en provenance des États-Unis et de pays d'Amérique latine;

---

[gafi.org/fr/publications/methodesettendances/documents/blanchiment-capitaux-commerce.html?hf=10&b=0&s=desc\(fatf\\_releasedate\)](https://gafi.org/fr/publications/methodesettendances/documents/blanchiment-capitaux-commerce.html?hf=10&b=0&s=desc(fatf_releasedate)).

- commande de virements électroniques de fonds au profit d'entités ou de particuliers aux États-Unis, au Mexique ou dans des pays d'Amérique latine, et réception de ces virements depuis les États-Unis;
  - commande ou réception de virements électroniques de fonds en faveur ou en provenance d'entités détenant un compte bancaire en Europe de l'Est ou dans des pôles de création de sociétés étrangères connus et enregistrés à des adresses au Royaume-Uni ou dans d'autres centres financiers étrangers;
  - commande ou réception de paiements pour des biens en chiffres ronds ou par tranches d'environ 50 000 \$ US.
- Une société commerciale établie dans un pays à haut risque ordonne des transferts électroniques de fonds au profit d'individus ou d'entités dans des pays réputés pour le trafic d'opioïdes ou de leurs précurseurs.
  - Les comptes commerciaux en dollars US d'une entité détenus dans un pays destinataire connu présentent des activités de transit, c'est-à-dire que des fonds sont retirés ou transférés du compte aussi rapidement qu'ils y entrent.
  - Une entité importe des devises (principalement des dollars américains) de pays d'Amérique latine.
  - Une entité effectue des achats commerciaux importants par carte de crédit, en recourant à des paiements excédentaires.
  - Un particulier émet des chèques, achète des traites ou ordonne des transferts de fonds électroniques sur le compte d'un professionnel du droit pour des paiements liés à des échanges commerciaux.

### **Blanchiment de capitaux lié au trafic de drogue, et possiblement au trafic d'opioïdes synthétiques**

75. Souvent, après l'étape du placement dans le processus de blanchiment, les infractions principales sous-jacentes sont indiscernables pour les entités déclarantes. C'est pourquoi des indicateurs de risque élargis sont utilisés pour reconnaître les schémas de blanchiment de capitaux. Vous trouverez ci-dessous plusieurs indicateurs d'activités à haut risque que l'équipe projet a pu établir comme étant associés au trafic de stupéfiants :

#### ***Les activités liées aux comptes et aux transactions suggèrent un trafic de moindre envergure***

76. Bien que plusieurs des indicateurs de risque ci-dessous puissent être caractéristiques des tendances récentes en matière de trafic de stupéfiants de moindre importance, ceux-ci s'appliquent également à d'autres formes de blanchiment de capitaux liées au trafic de stupéfiants.
- Une personne reçoit de nombreux virements de fonds électroniques mineurs, ou effectue un nombre important de petits paiements par l'intermédiaire de fournisseurs de services de paiement sur les mêmes comptes, à des fréquences élevées, sans que son profil professionnel ou d'emploi ne corresponde à ses activités.

- Les PSAN voient des clients qui font un usage intensif du Web clandestin et des monnaies virtuelles pour le paiement de petites quantités de drogues à usage personnel à des fréquences élevées. Les encadrés 2.6, 2.7 et 2.9 fournissent une série d'exemples liés à l'utilisation d'actifs virtuels dans le trafic de stupéfiants. Souvent, ces transactions reflètent une faible activité de trafic de stupéfiants et ne sont pas généralement associées à des quantités ou à des achats en vrac plus importants avec les sommes correspondantes.
- Un compte d'une entité commerciale semble être un compte de « paiement » ou de « transit » présentant des mouvements rapides de transactions à fort volume et un faible solde de fin de journée sans raison commerciale claire,<sup>49</sup> notamment :
  - Un compte affiche des dépôts fréquents en espèces qui sont ensuite transférés à des personnes ou des entités dans des zones de libre-échange ou des territoires étrangers sans relation commerciale avec le titulaire du compte.
  - Les virements entrants sur un compte commercial sont fractionnés et transférés vers des comptes multiples non liés et n'ayant que peu ou pas de lien avec ladite activité commerciale.
  - Le paiement des marchandises importées est effectué par une entité autre que le destinataire des marchandises, sans raison économique évidente, par exemple par une société fictive ou une société de façade non concernée par la transaction commerciale.
- La personne est titulaire d'un compte postal et de messagerie et achète régulièrement de nombreux services postaux ou de messagerie en dehors du cadre de ses prétendues activités commerciales, sans raison professionnelle justifiable.
- Le profil financier de la personne révèle des caractéristiques suggérant le trafic de stupéfiants<sup>50</sup> :
  - Le client effectue des transactions qui ne cadrent pas avec son emploi ou son profil de client.
  - Le client effectue des transactions en espèces inhabituelles compte tenu de son profil, par exemple des transactions au guichet automatique pour des montants plus importants que ceux auxquels on s'attendrait normalement.
  - Le client vit au-dessus de ses moyens apparents ou engage d'importantes dépenses de voyage qui ne correspondent pas à son profil, par exemple pour la location de voitures, des factures d'hôtel, des billets d'avion et des achats de carburant.

---

<sup>49</sup> Cela peut dénoter un trafic plus important selon les montants des transactions sous-jacentes.

<sup>50</sup> Voir en guise d'exemple, CANAFE Canada (2018), *Alerte opérationnelle : Blanchiment des produits du trafic du fentanyl*, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/oai-fentanyl-fra>.

- Le client fait déposer sur son compte des fonds d'un montant inférieur au seuil de déclaration par ce qui semble être de multiples tiers situés dans différents emplacements d'une ville ou d'une région.
- Le client est le sujet de reportages défavorables (histoires de drogues et d'armes).
- Le client a recours à plusieurs institutions financières; ses comptes connaissent des mouvements de trésorerie importants et il n'effectue qu'un minimum d'activités bancaires courantes en espèces (comme le paiement des factures domestiques).
- Utilisation frauduleuse de noms de personnes morales et d'enregistrements d'entreprises. Par exemple, une nouvelle entreprise adopte un nom similaire à celui d'une grande entreprise existante qui importe légitimement des précurseurs chimiques.

***Utilisation de services bancaires clandestins et de services de transfert de fonds ou de valeurs non autorisés***

77. Plusieurs cas de trafic d'opioïdes synthétiques font état de l'utilisation de services de transfert de fonds ou de valeurs non autorisés (STFV) pour le transfert des produits de la criminalité vers les pays d'où proviennent les opioïdes synthétiques ou leurs précurseurs. Ces méthodes sont souvent utilisées par des membres d'une même nationalité, qui se servent de réseaux informels pour échanger des valeurs correspondant aux produits de la criminalité au-delà des frontières. Voici quelques indicateurs de risque susceptibles de révéler une telle activité. Pour plus de détails sur les STFV non réglementés, voir le rapport 2016 du GAFI consacré à l'approche fondée sur le risque pour les STFV<sup>51</sup> :

- Les comptes sont alimentés par un volume élevé de virements internationaux importants provenant de sociétés de commerce général ou de bureaux de change situés dans des pays à haut risque.
- Les sociétés de transfert de fonds ont des adresses qui correspondent à une adresse ou à un prestataire de services de la société dans un centre financier important.
- Les transactions impliquent des personnes ou des entités considérées comme liées à des activités criminelles (et possiblement à des opioïdes synthétiques) par les médias, les autorités d'enquête et de poursuites ou les services du renseignement.
- Les comptes indiquent la réception d'un grand nombre de chèques de la part d'entreprises de services monétaires, ainsi que des dépôts en espèces provenant de plusieurs régions à travers le pays, ainsi que des traites bancaires ou des chèques émis par de multiples institutions financières dont l'émetteur ou l'acquéreur ne peut être identifié.

---

<sup>51</sup> Voir le rapport 2016 du GAFI (et l'annexe sur les STFV non réglementés). [www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/rba-money-or-value-transfer.html](http://www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/rba-money-or-value-transfer.html) (en anglais seulement).

- Les fonds sont retirés dans le cadre de virements électroniques sortants, de transferts d'argent par courriel, de chèques, de traites bancaires destinés à la personne elle-même ou à des entreprises apparentées dans différentes institutions financières, ou encore à des tiers, notamment des cabinets d'avocats, des fiducies et des sociétés immobilières.

### **Réseaux professionnels de blanchiment de capitaux**

78. Les réseaux professionnels de blanchiment de capitaux se situent à deux ou trois étapes de distance de l'activité illicite, de sorte qu'ils n'ont pas de connaissance précise quant à l'origine des produits, ce qui empêche les institutions financières d'utiliser les indicateurs de signalement traditionnels. Les blanchisseurs professionnels vendent leurs services à ces groupes et sont impliqués dans la majorité des schémas sophistiqués de blanchiment de capitaux; ils n'en sont pas membres et ne participent pas non plus aux infractions sous-jacentes qui génèrent des produits illicites. À ce titre, ils posent des problèmes d'identification uniques.
79. En 2018, le GAFI a publié un rapport décrivant les services spécialisés et les modèles d'affaires des blanchisseurs d'argent professionnels, et faisant ressortir les types d'organisations spécialisées, leurs mécanismes, ainsi que l'utilisation et l'abus de fournisseurs de services financiers et d'autres professionnels. Vous trouverez ci-dessous des exemples d'indicateurs de risque. Des informations supplémentaires sur le blanchiment d'argent professionnel et les indicateurs de risque sont disponibles dans le rapport de 2018<sup>52</sup>.

*Le titulaire d'un compte auprès d'une institution financière (telle qu'une entreprise de services monétaires) effectue l'une ou l'ensemble des opérations suivantes<sup>53</sup> :*

- Il reçoit un afflux soudain d'importants transferts de fonds électroniques et de dépôts en espèces, suivi de sorties plus fréquentes de fonds sous forme de virements électroniques, de chèques et de traites bancaires libellés à l'ordre de plusieurs tiers non liés en vue de prêts ou d'investissements, ou en faveur de la personne qui effectue la transaction;
- Il effectue de nombreux échanges monétaires dans plusieurs devises;
- Il réalise des affaires en grande partie avec des pays à haut risque et non coopératifs ou par leur intermédiaire, ainsi qu'avec d'autres pays dont les réponses aux demandes de coopération internationale laissent à désirer, et avec des pays dont la stratégie de lutte contre le blanchiment de capitaux est défaillante;
- Il reçoit des transferts de fonds électroniques de la part de sociétés de change et de négoce établies dans les pays susmentionnés à des fins de transactions immobilières, de prêts ou d'investissements.

<sup>52</sup> Voir le rapport 2018 du GAFI sur le blanchiment d'argent professionnel : [www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/professional-money-laundering.html](http://www.fatf-gafi.org/publications/methodsandtrends/documents/professional-money-laundering.html) (en anglais seulement).

<sup>53</sup> CANAFE (2018), Alerte opérationnelle : Blanchiment d'argent professionnel au moyen d'entreprises commerciales et de services monétaires, <https://www.fintrac-canafe.gc.ca/intel/operation/oai-ml-fra>.

*Le titulaire d'un compte dans une institution financière ou le propriétaire, l'associé ou l'employé d'une entreprise de services monétaires accomplit l'une ou la totalité des opérations suivantes<sup>54</sup> :*

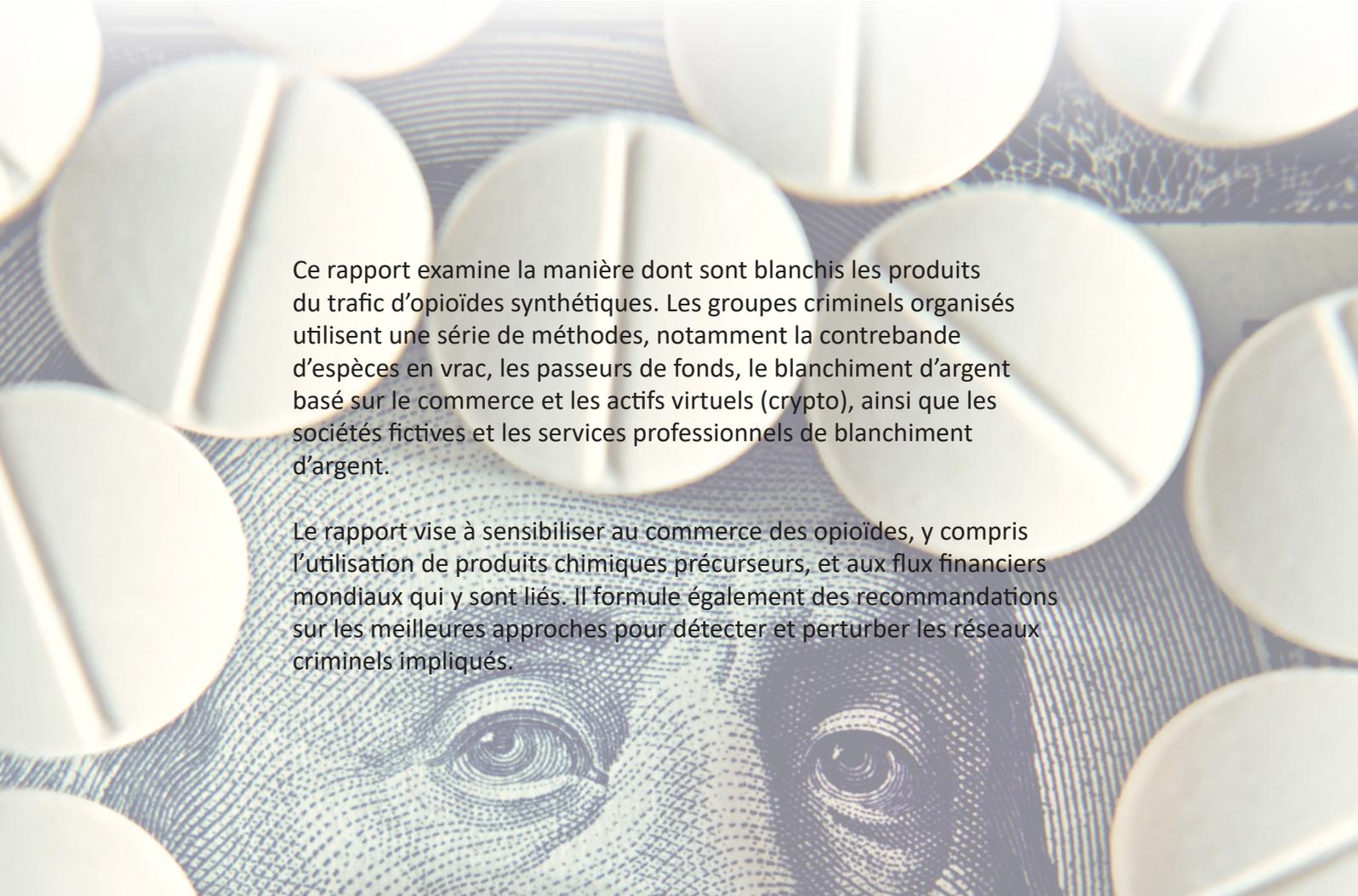
- Il maintient dans son compte personnel des activités similaires à celles d'une entreprise de services monétaires;
- Il tente d'éviter les obligations de déclaration lorsqu'il échange des devises pour le compte d'une autre entreprise de services monétaires;
- Il indique plusieurs professions, adresses ou numéros de téléphone auprès d'institutions financières ou en ligne;
- Il mentionne comme professions conseiller en immigration, étudiant ou personne au foyer ou sans emploi;
- Il vit au-dessus de ses moyens (c'est-à-dire qu'il achète des biens immobiliers à un prix supérieur à ce qu'il pourrait raisonnablement se permettre compte tenu de son revenu déclaré);
- Il tente de fermer un ou plusieurs comptes pour éviter les questions de diligence raisonnable;
- Reçoit des virements et des transferts de sources multiples sur des comptes répartis dans de nombreuses banques et coopératives de crédit; l'individu utilise ensuite ces montants pour effectuer des traites payables à lui-même ou des achats immobiliers;
- Il dépose à partir de différents endroits des sommes importantes et échelonnées sur le même compte le même jour;
- Il est client de nombreuses banques et coopératives de crédit et négocie de nombreuses traites bancaires libellées à son nom auprès de diverses institutions financières.

The GAFI logo is located in the top right corner. It consists of the letters 'GAFI' in a white, bold, sans-serif font, positioned above a stylized white graphic of a leaf or a flame. The entire logo is set against a red, rounded rectangular background.

GAFI

[www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)

Novembre 2022

The background of the lower half of the page is a composite image. It features a close-up of several white, round pills with a vertical score line, scattered over a blue banknote. The banknote's intricate security patterns and the eyes of a portrait are visible through the semi-transparent pills.

Ce rapport examine la manière dont sont blanchis les produits du trafic d'opioïdes synthétiques. Les groupes criminels organisés utilisent une série de méthodes, notamment la contrebande d'espèces en vrac, les passeurs de fonds, le blanchiment d'argent basé sur le commerce et les actifs virtuels (crypto), ainsi que les sociétés fictives et les services professionnels de blanchiment d'argent.

Le rapport vise à sensibiliser au commerce des opioïdes, y compris l'utilisation de produits chimiques précurseurs, et aux flux financiers mondiaux qui y sont liés. Il formule également des recommandations sur les meilleures approches pour détecter et perturber les réseaux criminels impliqués.